

« L'enfant à haut potentiel intellectuel : regards croisés sur la dimension cognitive. »

Mémoire de bachelor de Elodie Brahier Sous la direction de Monsieur Georges-Alain Schertenleib La Chaux-de-Fonds, mars 2013

# Résumé du travail de mémoire

Ce travail traite des élèves à haut potentiel intellectuel (HPI) dans les classes régulières de l'école primaire. Ces enfants singuliers éprouvent également des difficultés sur le plan cognitif. Je m'intéresse donc particulièrement aux attentes de l'enseignant, des parents, de l'élève lui-même et de l'autorité scolaire selon un regard croisé.

Tout d'abord, je tente de définir l'enfant HPI. Je tente ensuite de dresser un portrait de ces élèves en me penchant sur ce qu'est un test de QI et à quoi il sert, ainsi que sur la manière de réfléchir et les difficultés de ces enfants. Puis, je m'interroge sur le rôle de l'enseignant, la prise en compte de l'élève et les mesures d'aide mises en place par cet acteur.

Ma problématique porte sur les attentes de chaque acteur précité, car selon mon hypothèse principale, elles diffèrent. Afin de vérifier cette hypothèse, j'ai recueilli mes données par questionnaires et entretien, dans une perspective qualitative.

En conclusion, les attentes ne divergent pas clairement, mais il se pose le problème de la collaboration entre les différents acteurs, qui selon mes conclusions, n'est pas adéquate pour l'instant, dans de nombreux cas.

## Mots-clés

- Haut potentiel intellectuel
- Mode de pensée et difficultés
- Attentes
- Collaboration famille-école
- Différenciation

# Table des matières

Résumé	du travail de mémoire	2
Mots-clé	és	2
1	Préambule	6
2	Introduction	7
3	Cadre théorique	8
3.1	Définir l'enfant à haut potentiel intellectuel	8
3.2	La détection d'un enfant à haut potentiel intellectuel	9
3.3	Les tests de QI ou le bilan psychologique	10
3.3.	.1 Apparition et premières utilisations de ce terme	10
3.3.	2 Qu'est-ce que le bilan psychologique ?	10
3.3.	.3 La répartition des enfants HPI dans la population	11
3.3.	.4 Une hétérogénéité des résultats	12
3.4	La prise en compte des spécificités de l'enfant à haut potentiel in	tellectuel à
	l'école	12
3.4.	.1 Comprendre le mode de fonctionnement de cet enfant	13
3.4.	.2 Mode de pensée	13
3.4.	3 Pensée en arborescence	14
3.4.	.4 Pensée divergente	15
3.4.	.5 Le besoin de complexité	16
3.4.	.6 Les difficultés rencontrées	16
3.5	Le rôle de l'enseignant dans une école intégrative	17
3.5.	.1 L'école intégrative	17
3.5.	.2 La contextualisation de l'apprentissage	17

	3.5.3	Aider l'enfant à comprendre comment il acquiert son savoir	. 18
	3.6	Les mesures d'aide pour les élèves HPI	. 18
	3.6.1	L'anticipation scolaire	. 18
	3.6.2	L'avance scolaire, un cadeau empoisonné ?	. 19
	3.6.3	La mise en place d'une différenciation	. 20
	3.7	La prise en compte des élèves à haut potentiel intellectuel en Suisse	. 23
	3.7.1	La formation et l'information auprès des enseignants du canton Neuchâtel	
4		La problématique	. 24
5		La méthodologie	. 25
	5.1	La récolte de données en théorie	. 26
	5.1.1	Enfants	. 27
	5.1.2	Parents	. 28
	5.1.3	Enseignants	. 28
	5.1.4	Autorité scolaire	. 28
	5.2	La réalisation des questionnaires	. 29
	5.2.1	Enfants	. 29
	5.2.2	Parents	. 29
	5.2.3	Enseignants	. 30
	5.3	La récolte de données en pratique	. 31
	5.3.1	Enfants	. 31
	5.3.2	Parents	. 32
	5.3.3	Enseignants	. 33
	5.4	Analyse des données récoltées	. 33
	5 4 1	Les enfants HPI	33

5.4.2	Les parents
5.4.3	Les enseignants
5.5	Synthèse des résultats
6	Conclusion du travail
7	Bibliographie
7.1.1	Articles de journaux et brochure
7.2	Suppléments bibliographiques
7.2.1	Ouvrages 51
7.2.2	Articles de journaux
8	Webographie51
9	Remerciements
10	Annexes
10.1	Annexe 1 Arrêté concernant l'application des mesures d'assouplissemen
	lors de l'admission ou durant la progression des élèves en scolarite
	obligatoire53
10.2	Annexe 2 Les associations
10.3	Annexe 3 Récolte de données

# 1 Préambule

Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage Prennent des albatros, vastes oiseaux des mers, Qui suivent, indolents compagnons de voyage, Le navire glissant sur les gouffres amers.

A peine les ont-ils déposés sur les planches, Que ces rois de l'azur, maladroits et honteux, Laissent piteusement leurs grandes ailes blanches Comme des avirons traîner à côté d'eux.

Ce voyageur ailé, comme il est gauche et veule! Lui, naguère si beau, qu'il est comique et laid! L'un agace son bec avec un brûle-gueule, L'autre mime, en boitant, l'infirme qui volait!

Le Poète est semblable au prince des nuées
Qui hante la tempête et se rit de l'archer;
Exilé sur le sol au milieu des huées,
Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.

Charles Baudelaire (l'Albatros du recueil les Fleurs du mal.)

# 2 Introduction

Ce poème de Charles Baudelaire me paraît tout à fait à propos pour introduire la problématique de mon mémoire qui concerne les enfants à haut potentiel intellectuel (HPI) à l'école.

Ce poème, fréquemment utilisé pour introduire des travaux traitant des enfants HPI, montre à quel point l'albatros, étant utilisé ici comme allégorie de l'enfant HPI, se trouve en difficulté lorsqu'il ne se sent pas à l'aise dans son environnement scolaire. Cette image de l'albatros est très intéressante, selon moi, au sein de ce travail, du fait que cet oiseau est majestueux lorsqu'il est en vol, qu'il est dans son élément, alors qu'à terre, il ne sait plus mettre en jeu ses compétences qui résonnent en lui comme un handicap. Le but est de montrer à quel point ce type d'enfants reste enfermé dans sa douance sans pouvoir s'en détacher et qu'il n'est avantagé que lorsqu'il se trouve dans des conditions qui lui permettent de mettre son don en pratique.

Au cours de ce travail, il s'agira de comprendre comment, en classe, avec l'aide de son enseignant, un enfant HPI peut tirer parti de son don pour le mettre à profit dans ses apprentissages scolaires et ainsi s'épanouir intellectuellement. Pour ce faire, il est indispensable de comprendre que souvent, les enfants HPI sont incompris par la société en général, mais aussi par les enseignants, notamment à cause des stéréotypes persistant à travers les générations.

J'ai choisi ce thème pour mon travail de mémoire car je porte un intérêt certain à ce type d'enfants. Selon Adda (2008), les enfants à haut potentiel représentent le 5% de la population. Si l'on fait une statistique, cela représente un à deux enfants par classe de 20 élèves. Ce chiffre n'étant pas anodin, il me paraît intéressant de se pencher davantage sur cette problématique. Les enfants HPI sont des élèves qui ont besoin d'être guidés dans leurs apprentissages pour réussir leur scolarité, car tous ne sont pas « condamnés à réussir » (Tamisier, 2007) à l'école. Même s'il est difficile d'enseigner de manière individuelle lorsque l'on travaille dans une classe régulière, certains enfants doivent être suivis différemment des autres élèves de la classe.

En général, et pour la majorité des enseignants, la difficulté réside dans le fait d'amener tous les élèves de la classe à atteindre les objectifs minimaux d'apprentissage en fin d'année scolaire. C'est pourquoi, généralement, les maîtres mettent en place des moyens de différenciation, qui, la plupart du temps, sont destinés aux enfants qui peinent à l'école. Des solutions impressionnantes sont parfois mises en place dans le but que ces enfants puissent

surpasser leurs problèmes scolaires. Certes, les élèves en difficulté sont de mieux en mieux suivis par les enseignants et c'est une très bonne chose. Mais que fait-on des enfants diagnostiqués HPI qui ont besoin d'être encadrés dans leurs apprentissages pour réussir ?

En effet, tous les enfants HPI ne passent pas leurs années scolaires avec facilité. Contrairement à ce que pense la majorité des personnes vivant dans notre société, un élève HPI ne va pas avoir une moyenne élevée dans toutes les matières scolaires. Il est un enfant comme les autres qui a besoin d'être encadré, sinon il risque de se trouver en difficulté sur le plan cognitif et/ou social.

Ce cheminement m'a amenée à me poser une question que je considère comme étant ma question de départ : « Dans quelle(s) mesure(s) la différenciation de l'apprentissage d'un élève à haut potentiel intellectuel peut-elle contrer l'échec scolaire ? »

# 3 Cadre théorique

# 3.1 Définir l'enfant à haut potentiel intellectuel

Le fait de s'intéresser aux enfants doués, de manière scientifique, a débuté dans les années 50. Rémy Chauvin promut l'usage du mot « surdoué » en 1975. Ce terme fut repris, plus tard, en 1981, par Jean-Charles Terrassier, dans son ouvrage *Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante*. On peut donc dire que le concept d'enfant « surdoué » est apparu il y a relativement peu de temps.

La terminologie utilisée pour définir les enfants « doués » a varié selon les époques. Dans la littérature, les auteurs usent de différents termes pour nommer les enfants différents sur le plan intellectuel. Je vais tenter, au sein de ce chapitre, de montrer quel mot est le mieux à même de citer ces enfants si particuliers sur le plan intellectuel, selon moi.

Le terme de « surdoué », qui vient de la traduction de l'anglais *gifted* ou *superguifted*, a été délaissé pour « enfant intellectuellement précoce » (EIP ou IP) car il n'était pas assez neutre. Cependant, le fait de dire « précocité » suppose que l'enfant acquiert des connaissances plus rapidement que les autres. Cela ne comprend pas le fonctionnement de cet enfant et ne conduit donc pas à une pédagogie adaptée à cette forme d'intelligence et d'apprentissage.

Le terme que j'emploierai dans ce travail sera celui d'enfant à haut potentiel intellectuel (HPI). Ce terme sous-entend en effet que l'enfant à un potentiel d'apprentissage plus élevé que celui des enfants de son âge mais que celui-ci, comme le dit Terrassier (2011) doit être stimulé

suffisamment, tout au long de sa vie, pour ne pas régresser. Nous verrons par la suite que ces enfants ont une certaine peur que leur don les abandonne à un moment ou à un autre, car ils manquent de motivation et n'ont pas l'habitude de faire des efforts pour apprendre, comme l'illustre cette citation d'Adda (2008, p.27) « Le don ne se suffit pas à lui-même ; il faut de l'énergie et de la persévérance pour le faire fructifier. »

Un enfant HPI est un être qui possède un quotient intellectuel (QI) au-dessus de la moyenne. Cependant, il est important de souligner qu'un QI élevé ne sous-entend pas une intelligence supérieure à la norme, mais souligne une différence au niveau intellectuel. En effet, le QI n'est pas une « mesure » d'intelligence, mais une évaluation des capacités intellectuelles qui permet de comparer le fonctionnement intellectuel d'un enfant par rapport à un enfant du même âge. (Siaud-Facchin, 2012, p.21).

# 3.2 La détection d'un enfant à haut potentiel intellectuel

Plusieurs auteurs, tels que Heller (2005), Adda (2008) et Terrassier (2011) le relèvent, il est difficile d'identifier un enfant à haut potentiel intellectuel en tant qu'enseignant, car il n'est pas rare de confondre les aptitudes intellectuelles élevées et les bons résultats scolaires. Selon Pegnato et Birch (1959), cités par Terrassier (2011), « le choix des professeurs se fait souvent en fonction de la personnalité plaisante et conformiste de l'élève, de sa forte motivation scolaire, ou de l'évidence d'un talent dans un domaine particulier. »

Heller (2005) et Terrassier (2011) s'accordent sur le fait qu'il est nécessaire, voire indispensable, de recourir aux tests de QI avant d'informer qui que ce soit de l'instinct du maître quant à la haute potentialité intellectuelle d'un élève. Quant à moi, il me paraît essentiel que l'enseignant parle de ses soupçons avec les parents de l'élève concerné, en se basant sur des faits observés, par l'intermédiaire de grilles d'observations par exemple, avant de faire les démarches pour un bilan psychologique. En effet, l'accord préalable des parents est indispensable.

Un certain nombre de facteurs permettent de savoir plus ou moins si l'enfant que l'on pense HPI l'est vraiment. Selon Adda (2008), il y a plusieurs types de comportements de l'enfant doué. Certains enfants de ce type s'ennuient profondément en classe, se désintéressent, deviennent agités et chahuteurs. Au contraire, certains enfants doués, ne voulant pas être remarqués de peur d'être mis de côté, se font le plus discrets possible et se replient sur euxmêmes.

Dans la petite enfance, la précocité peut se repérer grâce au développement langagier de l'enfant, à sa vivacité, à son esprit inventif et à ses questions pertinentes concernant divers sujets. En général, ces enfants sont plein d'humour et argumentent passablement.

La difficulté de détection par l'enseignant n'étant pas négligeable, il est nécessaire de demander un bilan psychologique à un psychologue.

# 3.3 Les tests de QI ou le bilan psychologique

## 3.3.1 Apparition et premières utilisations de ce terme

L'idée de tests mentaux se met en place en 1880. Ces épreuves sont basées sur la pédagogie différenciée. C'est en 1890 que le terme test mental (« mental test ») fait son apparition avec le psychologue américain Mc K. Cattel. En 1905, le psychologue français Alfred Binet et le docteur Simon publient un article dans l'« Année psychologique » s'intitulant « méthode nouvelle pour le diagnostic du niveau intellectuel des anormaux. ». C'est dans cet article qu'on peut trouver le premier test pratique du quotient intellectuel.

#### 3.3.2 Qu'est-ce que le bilan psychologique?

Le bilan psychologique est un test d'aptitudes intellectuelles. Le but est de quantifier le quotient intellectuel d'une personne.

Plusieurs formes de bilans psychologiques peuvent être inventoriées. Il existe, pour chaque tranche d'âge chronologique, un test de QI adapté. Les tests les plus pratiqués sont les tests de Wechsler, car ils sont validés dans la plupart des pays du monde. Chacun d'eux possède une version adaptée à leur cadre de référence culturelle. Il existe trois épreuves :

- WPPSI (Wechsler Preschool and Primary Scale of Intelligence) : utilisée dans la période préscolaire, couvrant la période de 2 ans et 6 mois à 7 ans et 3 mois.
- WISC (Wechsler Intelligence Scale for Children) : échelle utilisée dans la période scolaire pour des enfants ayant de 6 à 16 ans et 11 mois.
- WAIS (Wechsler Adult Intelligence Scale) : il s'agit de la forme utilisée pour tester les adultes, à partir de 16 ans et allant jusqu'à 89 ans.

Les tests sont fractionnés en différentes échelles. Les enfants auront donc à passer plusieurs épreuves, qui mettent en lumière les différentes aptitudes intellectuelles. Il y a dix épreuves fondamentales qui se regroupent en quatre sous-échelles, donnant quatre indices : la compréhension verbale (ICV), le raisonnement perceptif (IRP), la mémoire de travail (IMT) et

la vitesse de traitement (IVT). C'est en combinant ces quatre indices que l'on obtient le QI total. Le fait de tester l'enfant sur différents plans intellectuels permet de donner un autre éclairage sur l'efficience mentale de celui-ci.

Pour ce qui est du calcul du QI, c'est le nombre d'items réussis par l'enfant qui donnera son score brut. Il sera ensuite transformé en note standard d'après les tables normatives correspondant à son âge.

# 3.3.3 La répartition des enfants HPI dans la population

Le QI au sein de la population suit une distribution gaussienne dont le graphique est une courbe en cloche. Ici, cette courbe est centrée sur la valeur 100 représentant le QI moyen de la population. La répartition des QI est uniforme autour de cette moyenne. C'est-à-dire qu'il y autant de probabilité de trouver des personnes au-dessus de cette moyenne qu'au-dessous. De plus, la probabilité diminue au fur et à mesure qu'on s'éloigne de ce centre.

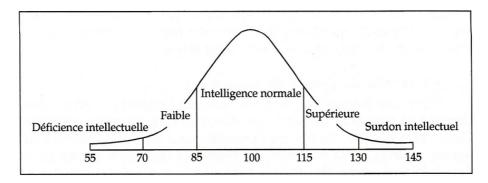


Figure 1: Courbe de Gauss, tirée de Siaud-Facchin, 2012, p. 182.

Mon travail portant sur le haut potentiel, je ne détaille ici que les tranches de la population se trouvant dans la moyenne et au-dessus. Voici le détail de la répartition de ces personnes.

- Si on prend l'ensemble des résultats, 62,2% des personnes ont un QI se situant entre 85 et 115. Il s'agit ici d'une intelligence normale, conforme à son âge chronologique. Les compétences et les aptitudes de l'enfant sont développées à son niveau scolaire.
- A partir de 115, les personnes sont considérées comme brillantes ou à intelligence supérieure. Cela représente 13,6% de la population totale.
- Le seuil de détection à haut potentiel étant fixé à 130, on remarque que 2,1% de la population remplissent cette condition.

• Une petite proportion, 0,1% possède un QI supérieur à 145. Ces personnes ont un fonctionnement intellectuel bien différent qui nécessite un bilan psychologique complet, ainsi qu'une exploration clinique rigoureuse afin de compléter le test de QI.

#### 3.3.4 Une hétérogénéité des résultats

Si les résultats aux tests de QI, selon les différentes échelles, se révèlent être trop hétérogènes, le diagnostic n'aura aucune valeur. On peut donc dire qu' « une dysharmonie des aptitudes intellectuelles avec des secteurs cognitifs performants qui côtoient des domaines très déficitaires peut être à l'origine de difficultés scolaires parfois sévères » (Siaud-Facchin, 2012, p.187). En d'autres termes, plus les résultats aux différentes échelles seront homogènes, plus l'enfant aura un fonctionnement intellectuel équilibré et sera avantagé dans les tâches intellectuelles. « Un QI homogène témoigne également d'un équilibre global de la personnalité et de facilités d'adaptation. » (Siaud-Facchin, 2012, p.187).

Si l'on se trouve face à des résultats hétérogènes, il est important d'en chercher la cause. L'enfant peut avoir des difficultés sur les plans : cognitif (difficultés d'apprentissage spécifiques) ; instrumental (trouble du langage écrit ou oral, trouble de la vision et problèmes de latéralisation) voire psychologiques.

Un enfant sera qualifié de haut potentiel intellectuel s'il obtient un score égal ou supérieur à 130 en gardant à l'esprit que seuls des résultats homogènes dans les quatre échelles sont acquis. Dans tout autre cas, il sera nécessaire de pratiquer de nouveaux tests pour confirmer ou invalider le diagnostic.

« Théoriquement, le QI est identique à tous les âges de la vie. » (Siaud-Facchin, 2012, p.188). Cette citation montre qu'un test de QI passé à tout âge est stable dans le temps. Cela signifie que l'on garde son QI à vie indépendamment de l'environnement dans lequel on vit.

# 3.4 La prise en compte des spécificités de l'enfant à haut potentiel intellectuel à l'école

Il est important de savoir que 20% des élèves à haut potentiel intellectuel rencontrent des difficultés d'apprentissage. Il faut donc se rendre à l'évidence : ces enfants ont également besoin que l'enseignant les aide à gérer leurs connaissances et leurs émotions.

#### 3.4.1 Comprendre le mode de fonctionnement de cet enfant

Selon Siaud-Facchin (2012), il faut se pencher sur deux plans de la personnalité d'un élève HPI pour le comprendre : intellectuel et affectif. Il s'agit, ici, d'exposer la singularité de ces enfants au travers de ceux-ci.

Sur le plan intellectuel, l'enfant HPI n'est pas plus intelligent, mais se distingue par une forme atypique d'intelligence. Son mode de pensée et sa structure de raisonnement sont différentes. Cette particularité de l'enfant HPI rend compliquée son insertion scolaire et sociale.

Sur la plan affectif, l'enfant HPI est un être extrêmement sensible, capable d'analyser toutes les informations lui venant de son environnement, tous ses sens étant exacerbés (hyperesthésie). De ce fait, il est capable de ressentir l'état émotionnel des autres, de faire preuve d'une grande empathie. On peut même dire que l'enfant HPI fait preuve d'anticipation anxieuse. « Il perçoit des émotions imperceptibles par les autres et parfois même avant que la personne concernée en ait pris conscience elle-même » (Siaud-Facchin, 2012, p.42). Ce fonctionnement fragilise le développement affectif de ce type d'enfants et le rend vulnérable au niveau psychologique.

En tant qu'enseignant, il est important de comprendre ce double fonctionnement afin d'être à même d'aider l'enfant HPI à s'épanouir au niveau intellectuel. On remarque d'ailleurs que les résultats scolaires sont très souvent en lien avec le professeur et non avec les compétences de l'élève, ceci en raison de sa dépendance à ce rapport affectif.

#### 3.4.2 Mode de pensée

Pour mieux comprendre le fonctionnement des enfants HPI, il est intéressant de se pencher sur l'aspect scientifique. Il s'agira d'expliquer, dans ce chapitre, de manière simple, comment fonctionne le cerveau d'un enfant HPI.

Le cerveau est constitué de deux hémisphères comportant diverses zones. Celles-ci s'activent selon que l'on réfléchisse, que l'on pense ou que l'on agisse. Ces hémisphères entrent en scène différemment dans l'activité cognitive.

L'hémisphère gauche est dédié à la rationalisation et à la logique. A l'école, on privilégie cette zone puisqu'elle est le siège des fonctions du langage, des raisonnements et développements logico-mathématiques, des capacités d'expression écrite, etc. Cet hémisphère gauche permet d'argumenter et de développer un raisonnement basé sur la logique déductive.

Avec le cerveau gauche, on traite les informations de manière séquentielles, l'une après l'autre dans un ordre logique. Cela suppose le traitement de chaque donnée indépendamment de la suivante, tout en l'y associant. Pour comprendre, pour faire cheminer l'élaboration de la pensée, il est nécessaire : d'associer toutes les données les unes aux autres dans une chaîne dont l'association progressive des maillons donnera le résultat ou la compréhension finale. (Siaud-Facchin, 2012, p.81)

Dans les activités demandées en classe, l'hémisphère droit, siège de l'émotivité, de la créativité, peut devenir un réel handicap. De ce fait, l'enfant HPI utilisant plus son hémisphère droit peut faire face à de réelles difficultés scolaires.

Le cerveau droit est la partie du cerveau qui nous permet de donner du sens. Généralement utilisée dans les tâches non-verbales, il traite les données en image. Les informations sont traitées en même temps et globalement pour faire sens.

Selon les docteurs Wahl et Madelin-Mitjavile (2007), chez un enfant HPI, l'hémisphère droit du cerveau est souvent utilisé car il est le siège de l'intuition. Cela signifie que l'enfant HPI peut comprendre une situation en utilisant sa capacité d'intuition qui correspond à une approche simultanée et globale de l'information. C'est d'ailleurs une explication rationnelle de l'incapacité de l'enfant HPI à expliquer sa démarche (fonctionnement intuitif en mathématiques). Cette manière de procéder prétérite l'enfant HPI dans les tâches scolaires puisqu'il est demandé, à l'école, de procéder par traitement analytique ou séquentiel d'une information.

L'enseignant se doit de prendre en compte la singularité du mode de pensée de l'enfant HPI pour l'intégrer dans la classe et l'aider à développer harmonieusement sa personnalité.

#### 3.4.3 Pensée en arborescence

C'est une pensée qui s'organise en arborescence, chaque idée, chaque concept, chaque donnée se divisant et se subdivisant en de nouvelles idées, associations d'idées, analogies, etc. (Siaud-Facchin, 2012, p.76)

Comme l'ont spécifié les docteurs Wahl et Madelin-Mitjavile (2007, p.86)

Chez un enfant « normal », une information sera traitée sur un mode linéaire : chaque donnée entraîne l'activation d'autres données qui s'enchaînent les unes après les autres jusqu'à production du résultat. Chez l'enfant IP, la même information va activer plusieurs réseaux, source d'idées multiples, qu'il lui sera difficile de structurer et d'organiser dans une succession logique. Cette manière de fonctionner peut expliquer

les réponses incongrues et humoristiques. Ce mode de fonctionnement propice à la créativité l'est beaucoup moins au travail scolaire. (p.86)

Cette forme de pensée est donc construite sous la forme d'un réseau, chaque idée s'associant à une autre. On peut la comparer à un arbre, d'où son nom ; on part du tronc qui est le symbole des données entrantes, l'intégration des données et la recherche du sens global. On entre ensuite dans l'élaboration des étapes qui sont symbolisées par les branches de l'arbre, chacune d'elles s'intégrant à l'élaboration de l'étape précédente.

Cette manière de penser n'est pas en adéquation avec le milieu scolaire, du fait qu'en classe, on demande aux enfants de réfléchir de manière linéaire, en réduisant à l'information pertinente chaque étape de la pensée. Le système se complexifie encore du fait que l'enfant HPI peut faire fonctionner plusieurs réseaux simultanément. Le flux d'informations étant beaucoup plus important, il lui est difficile, voire impossible de les trier pour trouver la bonne. Ce mode de fonctionnement nous permet donc de mieux comprendre pourquoi, en classe, nous avons l'impression d'être face à un enfant rêveur, perdu dans ses pensées.

Cette pensée en arborescence est liée à la mémoire. En effet, un enfant HPI possède une mémoire à long terme exceptionnelle. Il est capable de retenir une multitude de données ou informations, car sa mémoire est très structurée, capable de faire des liens multiples. Cela lui permet d'augmenter de manière importante sa capacité de mémorisation. La mobilisation de la mémoire à long terme permet d'enrichir les compétences cognitives et l'élaboration de la pensée.

#### 3.4.4 Pensée divergente

C'est une forme de pensée qui ne suit pas de logique, qui ne peut être expliquée. Cette *pensée divergente*. C'est une forme de pensée qui ne suit pas de logique, qui ne peut être expliquée. Cette *pensée divergente* est créative, différente de celle que l'on appelle la *pensée rationnelle*, qui fait appel à la raison, à un cadre établi. Pour l'enfant HPI, cette forme de pensée, dite divergente, peut poser problème, étant donné que l'enfant oublie ce qui lui a été demandé, car il est parti sur un autre chemin après la lecture de la consigne.

Cette forme de pensée fait que l'enfant HPI éprouve des difficultés métacognitives qui ne lui permettent pas d'expliciter sa démarche de pensée pour arriver à une réponse. Il est donc important d'inculquer à l'élève HPI une méthode, une structure de pensée qui lui permettront de délaisser ce mode intuitif.

Cette explicitation de la démarche réflexive est appelée *médiation pédagogique* selon Cellier (2007). Celle-ci est composée de trois parties qu'il faut suivre les unes après les autres pour structurer sa pensée. Tout d'abord, il faut expliquer comment on s'y prend pour effectuer la tâche (travail d'analyse, de récit). Ensuite, il faut réfléchir à la pertinence des démarches utilisées (travail de jugement sur sa démarche). Puis, pour terminer, il faut décider si la démarche utilisée a été efficiente en regard de ce qui a été produit (travail décisionnel). Cette *méditation pédagogique* est donc bénéfique à l'enfant pour la suite de sa scolarité.

#### 3.4.5 Le besoin de complexité

Il faut tenter d'imposer des tâches complexes à l'enfant HPI afin de l'amener à se surpasser. Cette complexité active ses capacités d'attention et de concentration. De plus, le fait de réussir cette tâche permet à l'enfant de ressentir une jubilation cognitive, réel moteur pour l'apprentissage. Si l'on souhaite un travail intellectuel efficace, il faut être attentif au fait que plus le potentiel est élevé, plus la tâche doit être complexe.

#### 3.4.6 Les difficultés rencontrées

La révélation du décalage intellectuel avec l'âge chronologique (dyssynchronie) se présente une fois l'enfant HPI entré à l'école. En effet, son mode de pensée, sa structure de raisonnement, n'est pas en adéquation avec celui du système scolaire. La non-conformité du niveau intellectuel lui crée des difficultés.

L'élève surdoué est pénalisé par le sérieux handicap que lui impose son mode de fonctionnement singulier. Ses difficultés sont réelles dans l'ajustement de son système de pensée aux exigences du système scolaire. Elles sont comprises par l'école comme de la fainéantise, de la démotivation, du désintérêt, du manque de travail. (Siaud-Facchin, 2012, p.101).

Il faut comprendre que l'élève surdoué, de par sa différence, peine à s'intégrer aux autres. Sa stratégie d'adaptation est donc l'inhibition. Il préfère mettre de côté son don en se mettant au niveau de ses camarades de classe. Là est le danger. Ces enfants ne sont pas fainéants mais ils n'entrent pas dans un apprentissage dont ils ne perçoivent pas le sens et le bénéfice. Il faut savoir que près de la moitié des élèves HPI a des difficultés scolaires. Il est donc important de les aider. L'ennui de l'enfant HPI ne vient pas du contenu mais de la manière dont celui-ci est amené.

En plus des difficultés liées à son mode de pensée, l'enfant HPI est très souvent dyslexique, dysorthographique ou souffre de troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité

qui aggrave encore plus les difficultés scolaires de cet enfant. C'est ce que l'on appelle un trouble associé.

Je ne parlerai que succinctement de ceci car il n'est pas question de s'attarder, dans ce mémoire, sur les particularités de chacun des troubles ci-dessus, ni de la manière de les traiter. Il s'agit simplement de montrer que l'enfant HPI rencontre d'autres sortes de difficultés qui ne sont pas liées à son don.

# 3.5 Le rôle de l'enseignant dans une école intégrative

#### 3.5.1 L'école intégrative

L'école intégrative, comme l'a dit Madame Brahier dans son cours du 14 septembre 2012, est une école ordinaire qui intègre des enfants différents dans des classes régulières.

Bhatt (2009), Steenbergen-Hu (2010), Vaughn et al (2008), cités par Hoefflin (juin 2011), s'accordent à dire que d'après les recherches internationales, l'approche séparative de pédagogie spécialisée ne répond pas positivement aux besoins des élèves à haut potentiel intellectuel. En effet, selon eux, les regroupements ponctuels dans les classes régulières seraient le meilleur moyen pour ces enfants singuliers de s'adapter à l'école en tant que telle. Seule une désadaptation complète du système scolaire relèverait de la pédagogie spécialisée. Cependant, cette dernière peut être utilisée comme ressource d'aide aux enseignants réguliers.

D'après Siaud-Facchin (2012), les expériences les plus encourageantes sont celles des écoles intégratives. L'enfant HPI serait donc inséré à 100% dans une classe régulière tout en ayant un programme adapté à ses besoins par le biais de la différenciation, répondant aux attentes scolaires, intellectuelles et affectives de celui-ci.

#### 3.5.2 La contextualisation de l'apprentissage

L'enfant à haut potentiel intellectuel est continuellement en quête de sens. Il a un besoin irrépressible de gérer tout ce qui l'entoure. Pour lui, l'incertitude est inquiétante et déstabilisante. Selon Siaud-Facchin, l'enfant HPI n'effectuera les tâches demandées qu'au moment où il aura compris à quoi cela lui sert et à quoi cela est rattaché. Il est important de contextualiser les apprentissages de cet enfant, encore plus qu'avec un enfant « normal », car il aime tisser des liens entre les connaissances qu'il possède.

# 3.5.3 Aider l'enfant à comprendre comment il acquiert son savoir

L'enfant HPI est, comme nous l'avons dit précédemment, incapable de dire comment il est arrivé à tel ou tel résultat. On dit de l'enfant qu'il ne peut pas faire preuve de métacognition. Il est donc important, en tant qu'enseignant, de demander à l'élève comment il sait telle ou telle chose. Il faut l'amener à comprendre de quelle manière il réfléchit, quels sont les mécanismes qu'il met en place pour apprendre.

Pour lui permettre de réfléchir sur lui-même, un outil intéressant peut être mis en place : l'autoévaluation. Celle-ci l'aide à comprendre sa façon de travailler mais également se situent ses limites.

Il est important d'encourager ces élèves, de les valoriser dans leur fonctionnement afin de les aider à l'approfondir, à l'enrichir.

# 3.6 Les mesures d'aide pour les élèves HPI

#### 3.6.1 L'anticipation scolaire

D'après le collectif HP, l'anticipation scolaire est mise en place si un enfant étant à l'école enfantine a les capacités d'entrer en primaire et qu'il est dans sa sixième année. Le délai est fixé au 30 avril pour l'année scolaire à venir.

La demande est effectuée, par écrit, par les parents auprès du Conseil d'Etablissement Scolaire ou à la direction de l'école. Il est impératif que la demande soit accompagnée d'un certificat médical attestant de la bonne santé de l'enfant. C'est ensuite le Service de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (SOSP) qui prend une décision en fonction des diverses pièces que contient le dossier, ainsi que de l'avis de la maîtresse d'école enfantine. Si ce dernier est hésitant ou négatif, l'enfant doit passer des tests conduits par un psychologue de l'OCOSP.

L'anticipation scolaire peut être un bon moyen d'aide pour un enfant qui régresserait à son entrée en préscolaire. Néanmoins, elle n'est pas la réponse à tous les problèmes pouvant se poser. Il faut bien être conscient que les années préscolaires sont importantes pour la socialisation, l'apprentissage des règles de vie et pour la motricité fine : c'est cette dernière qui permettra à l'élève d'apprendre à écrire. Il ne faut pas oublier que même en cas d'anticipation scolaire, les programmes au niveau primaire ne seront pas forcément adaptés à l'enfant HPI. De plus, l'écart d'âge sera plus important et donc susceptible de créer des difficultés

d'intégration. Il est important également de comprendre qu'un enfant ayant bénéficié d'une anticipation scolaire pourra effectuer un avancement scolaire mais que cela accentuera encore sa différence d'âge avec les autres élèves.

Statistiquement, selon le collectif HP, il y a eu une quarantaine de demandes d'anticipation par année entre 2001 et 2006 dans le canton de Neuchâtel. La majorité (90%) concernait des enfants nés en décembre. 85% des demandes ont été acceptées.

# 3.6.2 L'avance scolaire, un cadeau empoisonné?

Dans le canton de Neuchâtel, l'avance scolaire est pratiquée pour les élèves HPI. Théoriquement, elle est possible dès la première année HarmoS.

La demande d'un saut de classe par les parents est effectuée auprès de l'autorité scolaire qui se chargera de trouver un enseignant du degré supérieur, d'accord d'accueillir un élève supplémentaire dans sa classe pour quelques jours. L'élève HPI fait un stage dans cette classe, suivi par l'enseignant. Ce dernier établira par la suite un rapport donnant son avis quant à l'avance scolaire de l'enfant. Si l'enfant est apte, il sera inséré dans une classe du degré supérieur. Si l'enseignant n'est pas sûr, ou qu'il pense que l'enfant ne suivra pas, ce dernier doit effectuer des tests à l'OCOSP, qui informera l'autorité scolaire de ses résultats.

D'après mes lectures, le saut de classe est le moyen le plus plébiscité par les parents, car il apparaît comme la manière la plus efficace pour permettre à leur enfant de suivre un parcours scolaire adapté à ses compétences. D'après Terrassier (2011), l'avance scolaire respecte le développement naturel de l'enfant et lui permet un meilleur équilibre personnel dans un environnement adéquat à la démonstration de ses compétences.

Selon le collectif HP, le saut de classe est bénéfique à un enfant qui a de bons résultats scolaires et pour qui le rythme des apprentissages n'est pas assez soutenu. Pour un enfant en difficultés scolaires diverses, que ce soit sur un plan comportemental, sur un plan de réussite scolaire ou de socialisation, le défi peut être stimulant et motivant. Cependant, il existe des inconvénients certains à l'avance scolaire d'un enfant : « l'enfant va ignorer le contenu du programme de l'année sautée et va devoir s'intégrer à un groupe de camarades plus âgés que lui ». (Terrassier, 2011, p.121). L'enfant, déjà en décalage avec ses camarades en ce qui concerne sa maturité et sa rapidité d'apprentissage, qui est souvent rejeté par ceux-ci car considéré comme « bizarre », va devoir entrer dans une nouvelle classe. Celle-ci sera composée de nouveaux camarades, plus âgés, sûrement envieux du parcours scolaire de leur nouveau

copain de classe. La socialisation n'en sera donc pas facilitée, l'acclimatation peut être compliquée.

Le collectif HP relève que pour un enfant ayant un trouble de l'apprentissage, tel que la dyslexie, la dysorthographie et tant d'autres, le saut de classe engendrerait de nouvelles difficultés au niveau des apprentissages, car le trouble ne permettrait pas à l'enfant de s'investir correctement dans ceux-ci.

L'accélération scolaire, terme utilisé dans le rapport Delaubier (2002), cité par Cellier (2007), n'est pas la réponse aux difficultés rencontrées par les élèves HPI. En effet, c'est plutôt la possibilité d'accéder à tous les apprentissages, au rythme de l'élève, qui devient intéressante. En cela, c'est la différenciation qui apparaît comme le meilleur moyen.

Statistiquement, et toujours selon le collectif HP, on comptait en moyenne cinq demandes d'avancement scolaire par année dans les années 1980 dans le canton de Neuchâtel. Entre 2001 et 2006, on en comptait une vingtaine dont 90% ont été acceptées.

Si l'on compare les pourcentages d'anticipation et d'avancement scolaires, on peut donc dire que l'anticipation est plus souvent demandée par les parents. A mon avis, cela est dû au fait que les parents pensent que leur enfant est assez mûr intellectuellement pour ne pas effectuer une année supplémentaire en 1-2 HarmoS. Selon le collectif HP, la démarche menant au saut de classe peut être bien menée en fonction des personnes impliquées, tout comme elle peut s'avérer totalement conflictuelle. Il en est de même pour l'avancement scolaire. Il ne faut donc pas oublier que le bien-être de l'enfant passe avant tout le reste et que c'est cela qui doit motiver les différents acteurs à se décider pour l'une ou l'autre solution exposée.

Les mesures d'anticipation scolaire et d'avancement scolaire sont définies et cadrées par l'arrêté concernant l'application des mesures d'assouplissement rédigé par le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel. Celui-ci est disponible en annexe 1.

#### 3.6.3 La mise en place d'une différenciation

La différenciation est « l'adaptation à un élève particulier d'une activité commune à toute la classe. » (Cellier, 2007, p.128). C'est donc l'adaptation des contenus d'apprentissage au niveau du développement intellectuel de l'enfant. Il est important de ne pas confondre ce concept avec celui d'individualisation, qui lui, est la création d'un programme individuel, pour un enfant en particulier, qui serait en rupture totale avec certaines activités qu'il rejette.

Si l'on en croit le rapport Delaubier de 2002, cité par Tamisier (2007), l'enjeu principal se situe dans l'adaptation des contenus d'apprentissage et donc dans l'ajustement des méthodes pédagogiques utilisées. C'est-à-dire qu'il serait judicieux de différencier l'apprentissage de ces enfants HPI dans le but de contrer leurs difficultés.

Selon le Docteur Revol lors de sa conférence *l'enfant à haut potentiel et l'école*<sup>1</sup>, il est possible de mettre en place des solutions de différenciation pour les élèves à haut potentiel. Il est même judicieux de leur demander d'exécuter des tâches qui demandent des compétences différentes de celles demandées aux autres élèves de la classe. Cette approche par compétences, soulevée par Revol (2012), possède 3 niveaux, comme l'a dit Madame Droz-Giglio<sup>2</sup>:

- Compétence élémentaire (premier degré) : savoir exécuter une opération en réponse à un signal (une question, une consigne, ou une situation connue et identifiable sans difficulté ni ambiguïté);
- 2. Compétence élémentaire avec cadrage (deuxième degré) : posséder toute une gamme de ces compétences élémentaires et savoir, dans une situation inédite, choisir celle qui convient ; là, une interprétation de la situation ou cadrage de la situation est nécessaire ;
- 3. Compétence complexe (troisième degré) : savoir choisir et combiner correctement plusieurs compétences élémentaires pour traiter une situation nouvelle et complexe.

Les élèves HPI, diagnostiqués au cycle 1, devraient avoir la possibilité d'atteindre des tâches de degré 2 au moins, puisque cela correspond mieux à leur mode de pensée. L'enfant HPI devrait donc pouvoir effectuer des tâches demandant un investissement personnel, tels qu'un exposé oral sur un sujet qui l'intéresse, l'explication d'un phénomène terrestre qui l'intéresse, ou l'accomplissement d'un portfolio, etc. En d'autres termes, il faut permettre à l'élève HPI d'être motivé par une tâche, de s'impliquer de manière totale dans un projet afin qu'il se sente bien dans ses apprentissages et qu'il en comprenne le sens.

Selon Madame Jeanprêtre (2000), citée par Asper-Brack (2005), les enfants HPI ont besoin d'appuis et de conseils pratiques concernant le développement des compétences transversales (observation, abstraction, etc.) au lieu d'avancer trop rapidement dans le

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Conférence suivie en formation continue le 7 mai 2012 à l'aula des Jeunes Rives à Neuchâtel.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Conférence « l'évaluation par compétence » à la HEP BEJUNE, le 1<sup>er</sup> juin 2012.

programme de l'année ou du cycle ultérieur. Il ne faut pas oublier qu'ils sont intéressés à utiliser un matériel diversifié afin de les stimuler de manière positive dans les tâches complexes. Le fait de différencier ne signifie pas qu'il faut augmenter la somme de travail mais d'approfondir des sujets abordés en complexifiant les tâches demandées, en donnant de la substance à l'enfant, en lui permettant d'entrer dans des sujets qui ne sont pas au programme afin de l'enrichir.

Plusieurs ouvrages, tels que ceux d'Asper-Brack (2005) et de Terrassier (2011), mettent en lumière le fait que, en tant qu'enseignant, il est intéressant d'utiliser les compétences de l'enfant HPI dans le but de faire progresser la classe. L'enfant HPI devient donc une ressource pour le groupe-classe. Ce procédé est intéressant à exploiter car les élèves en difficultés apprennent des notions amenées avec d'autres mots que ceux de l'enseignant et cela permet à l'enfant HPI d'apprendre à communiquer avec les autres élèves de la classe. Par le biais de l'enfant comme auxiliaire de travail, les relations entre élève HPI et élèves normaux sont facilitées.

La diversification des formes de travail est un point important à ne pas omettre. En effet, il est judicieux de varier une journée scolaire en effectuant des travaux libres, des projets personnels, des moments à l'ordinateur, etc.

Il existe également une forme assez simple de différenciation qui ne demande pas un grand travail pour l'enseignant en amont. Il s'agit, comme le propose Terrassier (2011), d'accrocher des posters aux murs comportant des énigmes à résoudre ou diverses situations de jeux de société. Ainsi, durant les temps morts, l'enfant HPI pourra aller exercer sa réflexion en effectuant des activités ludiques.

Deux auteurs, Heller (2005) et Asper-Brack (2005), ainsi que le pédopsychiatre Revol dans sa conférence sur les enfants HPI, mettent en avant un moyen de différenciation appelé portfolio. Selon eux, le portfolio permet l'interdisciplinarité et demande donc des réflexions plus approfondies, plus complexes sur les sujets étudiés. L'élève HPI a un rôle actif dans ses apprentissages.

Renzulli (années 80), cité par Asper-Brack (2005), nous donne son avis quant à cet outil :

C'est un moyen de rassembler, enregistrer et utiliser de façon systématique des informations sur les points forts de l'élève, selon trois catégories : aptitudes, intérêts et styles d'apprentissage préférés. L'élève et son maître vont passer en revue et analyser ensemble des échantillons représentatifs du travail de l'élève, ainsi que les

renseignements donnés par des échelles d'évaluation de ses intérêts et de ses préférences en matière d'apprentissage. Ceci dans le but de prendre des décisions signifiantes sur les modifications du programme qui s'imposent, ou sur des possibilités d'enrichissement qui « capitalisent » (valorisent) les points forts et les intérêts de l'élève. (Asper-Brack, 2005, p.54)

Selon Asper-Brack (2005), cette pédagogie permettrait de développer toutes les aptitudes potentielles d'un élève, même celles que l'enseignant traditionnel omet. Je pense que cet outil est intéressant mais qu'il peut devenir réellement chronophage. En effet, il faudrait, en tant qu'enseignant, prendre le temps de discuter avec l'enfant HPI, de le guider. Cependant, ce moyen peut être une bonne mise en place de différenciation car les projets seraient personnels et permettraient à l'élève HPI d'être motivé et de s'impliquer dans ses apprentissages au moyen du portfolio.

# 3.7 La prise en compte des élèves à haut potentiel intellectuel en Suisse

Selon Tamisier (2007), il existe plusieurs niveaux d'engagement dans la prise en charge des surdoués dans les différents pays du monde. Si l'on prend le cas de la Suisse, on constate qu'elle se trouve au troisième niveau d'engagement, mais qu'elle apparaît comme l'une des plus hétérogènes. En effet, la prise en charge ou non des enfants surdoués est décidée par chaque canton.

#### 3.7.1 La formation et l'information auprès des enseignants du canton de Neuchâtel

Selon les parents de surdoués interviewés dans le cadre de la thèse de doctorat de Madame Tamisier (2007), tous s'accordent sur le fait que la scolarité classique n'est pas adaptée à ce type d'enfants. Pour les parents, les enseignants seraient incapables de former correctement leurs enfants car ils ne sont pas assez informés et surtout pas formés pour enseigner à des élèves HPI.

Comme le dit Monsieur Jean-Claude Marguet, chef du service cantonal de l'enseignement obligatoire, dans l'article de l'Express « les enfants à haut potentiel souffrent en silence » paru le 12 mai 2012, les enseignants du canton de Neuchâtel reçoivent une brochure qui dispense quelques conseils de base pour la prise en charge de ces enfants.

Monsieur Marguet met le doigt sur le fait qu'il existe des conférences sur les enfants à haut potentiel dans le canton de Neuchâtel, dont la plupart sont proposées en formation continue par la HEP BEJUNE. Il avance également le fait que des mesures sont prises par le canton de

Neuchâtel telles que : proposer de faire sauter une classe à l'enfant, adapter le rythme et les contenus d'apprentissage, regrouper les élèves en fonction de leurs niveaux, ou organiser des rencontres avec les parents.

Toujours d'après le chef du service cantonal de l'enseignement obligatoire, le département de l'éducation favorise l'intégration des élèves à haut potentiel intellectuel dans les classes régulières afin de ne pas les marginaliser. Il faut savoir qu'ils sont entre quatre cents et mille élèves dans cette situation.

Il me paraît essentiel que les instituteurs du canton s'informent des difficultés que peuvent rencontrer les élèves. Des formations sont mises à disposition, il faut en profiter, ne serait-ce que pour leur culture générale. De plus, les sites internet de L'ASEP et du collectif HP sont de bonnes ressources. Les informations relatives à ces associations se trouvent en annexe 2.

# 4 La problématique

Des aides existent pour amoindrir les difficultés des enfants HPI. Il s'agit de moyens tels que l'anticipation scolaire ou l'avancement scolaire, qui ont été explicités dans la partie théorique de ce travail. Au regard des propos tenus par les différents auteurs, je suis en mesure d'écrire que la différenciation apparaît comme le moyen le plus efficace pour la mise en lumière des compétences des enfants HPI à l'école. Les chercheurs sont conscients du travail supplémentaire que cela implique pour l'enseignant mais sont convaincus que de telles mesures sont essentielles à l'épanouissement de ces élèves durant leur scolarité. Il est donc indispensable, en tant qu'enseignant, de comprendre la nécessité de la différenciation, tout en sachant que cela demande un investissement certain.

Dans la partie du cadre théorique, nous avons vu que l'enseignant tient un rôle prépondérant dans l'épanouissement scolaire de l'enfant HPI. Ce dernier passant une bonne partie de son temps à l'école, le maître doit être en mesure d'aider l'enfant dans sa progression scolaire. Cependant, il n'est pas le seul à pouvoir mettre en place des mesures d'aides, même s'il est un maillon important de la chaîne.

Dans la plupart de mes lectures, le thème des parents a été traité par les auteurs. Il me paraît intéressant de mettre en parallèle le rôle des parents et celui de l'enseignant car selon moi, ils sont fortement liés. Je suis intimement convaincue qu'il est nécessaire d'impliquer les

parents dans le cursus scolaire de l'enfant, et encore plus lorsqu'il s'agit d'enfant singulier, tels que les enfants HPI, dans le but d'améliorer ses conditions de vie. Les parents connaissent mieux que quiconque leurs enfants et cette connaissance peut être réellement intéressante et bénéfique à l'enseignant.

La collaboration apparaît donc comme essentielle entre ces deux acteurs afin que l'enfant puisse développer ses capacités cognitives. Selon moi, même si une collaboration est mise en place et fonctionne bien, il ne faut pas oublier que chaque partie, qu'il s'agisse de l'enfant, des parents ou de l'enseignant, a sa propre opinion en ce qui concerne les savoirs acquis en milieu scolaire. Partant de ce principe, j'ai donc fait l'hypothèse que la vision des apprentissages cognitifs n'est pas la même qu'il s'agisse de l'une ou l'autre partie. De cela découle ma question de recherche :

Dans quelles mesures la vision des apprentissages scolaires diffère-t-elle selon le type d'entourage de l'enfant HPI ?

Mon premier objectif est de démontrer que les enseignants, les parents, l'autorité scolaire ainsi que les enfants HPI n'ont pas les mêmes attentes vis-à-vis de l'école. Je pense en effet que ces différentes personnes n'attribuent pas de finalités semblables à l'institution. Le second est de mettre en lumière les diverses attentes afin de comprendre en quoi elles diffèrent. Selon moi, il existe des tensions entre les acteurs qui entourent l'enfant HPI. Je souhaite donc comprendre quelle est leur nature afin de contribuer à les mettre en évidence.

Pour répondre à ma problématique, j'ai décidé de mettre en place une méthodologie basée sur deux types de recueils de données : le questionnaire et l'entretien semi-directif, explicités par après.

# 5 La méthodologie

Afin de comprendre les relations entre les quatre acteurs que sont les parents, les enfants, les enseignants et l'autorité scolaire, il faut se pencher sur l'entourage de l'enfant HPI représenté par le schéma ci-dessous qui illustre le fait que cet enfant est au centre de la problématique et que diverses personnes, citées ci-dessus, gravitent autour de lui.

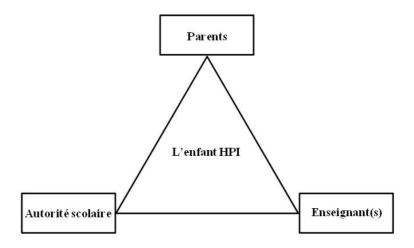


Figure 2: relations entre les différents acteurs, Elodie Brahier, 2013.

Il est nécessaire d'avoir une certaine stabilité en ce qui concerne ses compétences et aptitudes intellectuelles. Pour cela, l'enfant doit pouvoir compter sur son enseignant qui joue un rôle prépondérant dans sa vie. Si la relation entre l'enseignant et l'élève HPI est cordiale, de confiance, l'enfant HPI se sentira bien dans son environnement scolaire et ses apprentissages seront effectués correctement. Une fois cette relation saine établie, l'enseignant doit être en mesure de donner le goût d'apprendre à l'élève HPI en différenciant son enseignement, en aménageant le programme à ses compétences intellectuelles.

L'autorité scolaire fait le lien entre l'institution, les parents, les enseignants et l'enfant. Toutes les décisions prises pour l'enfant HPI au sein de l'école sont validées par l'autorité scolaire qui collabore avec l'enseignant lorsqu'ils se trouvent confrontés à ce type d'élève. C'est pourquoi ces deux entités se trouvent au même niveau sur le schéma.

Les parents sont placés sur le haut du schéma car les décisions finales leur reviennent. Ils font les choix décisifs sous les conseils de l'enseignant et de l'autorité scolaire.

Ces trois acteurs que sont les enseignants, l'autorité scolaire et les parents œuvrent ensemble pour offrir une stabilité à l'élève HPI, tant dans sa vie scolaire qu'extrascolaire.

## 5.1 La récolte de données en théorie

Selon moi, on ne parlerait pas des difficultés des enfants HPI en milieu scolaire si des différences de points de vue quant aux apprentissages scolaires n'existaient pas. Mon hypothèse de départ se fonde sur une intuition personnelle qui met en évidence une dissemblance des perceptions des savoirs à inculquer à ce type d'enfant. L'objectif de la recherche est donc de la mettre en lumière au sein de l'école primaire. Mon mémoire traite de la problématique des

élèves HPI dans cette dernière car étant en formation dans les cycles s'y référant, il me paraît intéressant de me pencher sur cette partie de la scolarité obligatoire.

Ne souhaitant pas stigmatiser un élève HPI en particulier, j'ai décidé de ne pas m'investir dans une étude de cas. Il me paraît judicieux de me lancer dans une méthodologie à plus large échelle, dans le but de répondre à ma question de recherche qui demande un regard croisé entre les différents acteurs jouant, à mon sens, un rôle prépondérant dans la vie de l'élève HPI, à savoir les enseignants, les parents, les enfants eux-mêmes ainsi que l'autorité scolaire.

Pour ce qui est des parents, des enseignants et des enfants, j'ai choisi d'effectuer des questionnaires, hébergés sur Internet afin de pouvoir gérer plus facilement la masse de réponses obtenues par la suite. Chacun fait l'objet d'un questionnaire différent puisque spécifique à leur situation dans la vie de l'élève HPI. Le but de constituer des questionnaires spécifiques est de me permettre, dans un deuxième temps, d'analyser les données récoltées en effectuant un regard croisé sur la vie scolaire de l'élève HPI. Ce premier pan de ma méthodologie permet de comprendre quelles sont les attentes des différentes parties quant aux apprentissages scolaires, afin de voir si celles-ci sont en adéquation les unes avec les autres.

Au vu du nombre de réponses estimées, une vingtaine, les résultats obtenus ne pourront être exhaustifs, ni représentatifs. Il faut bien comprendre que les données récoltées ne doivent pas être sorties du contexte de ce travail car l'échantillonnage n'est pas assez important pour en faire une généralisation.

Finalement, je mets en place le second pan de ma méthodologie : l'entretien semidirectif avec l'autorité scolaire. Pour ce faire, je pense contacter l'inspectrice de l'enseignement spécialisé, afin de discuter avec elle de ces attentes divergentes que je souhaite montrer.

#### 5.1.1 Enfants

J'ai décidé d'interroger des enfants HPI afin d'obtenir leur vision des savoirs qu'ils ont pu acquérir lors de leurs années à l'école primaire.

Pour que les données récoltées auprès des enfants ne soient pas biaisées, il convient de fixer un rendez-vous à l'enfant, avec l'accord de ses parents, afin que je lui pose les questions relatives au questionnaire. Le fait de procéder ainsi est primordial, même si cela est chronophage et demande un investissement certain, car, de cette manière, les adultes ne peuvent pas induire les réponses de leur enfant.

En effectuant ces questionnaires avec les enfants, il est également nécessaire de m'en tenir aux questions formulées dans le document. Il est en effet fort probable que les enfants veuillent des précisions quant à ce qu'ils doivent répondre. Il serait alors naturel de leur en donner en induisant les réponses. Ceci doit impérativement être évité. Il faut se montrer très prudent pour ne pas biaiser les données.

#### 5.1.2 Parents

J'ai décidé de m'adresser à la directrice du collectif HP, afin d'être en mesure de récolter des données sur la perception des apprentissages scolaires des parents. Cette association m'a été conseillée par une collègue de la HEP BEJUNE, qui a eu recours à celle-ci dans le cadre de son travail de recherche de deuxième année sur le même thème que celui traité dans ce mémoire professionnel.

Ce questionnaire me permettrait de mettre en lumière les attentes des parents vis-à-vis de l'école concernant les apprentissages scolaires de leurs enfants. Le fait de passer par une association constituée de parents d'élèves HPI, peut me permettre de récolter une somme importante de données, du moins une quantité suffisante. J'espère en avoir une vingtaine au moins en retour.

#### 5.1.3 Enseignants

Les questionnaires seraient envoyés par courrier électronique à tous les enseignants du primaire ayant ou ayant eu un élève HPI dans leur classe au cours de leur carrière dans le but de m'assurer d'un maximum de collaborateurs qualifiés pour ce travail.

Pour contacter les enseignants, je pense demander une liste des enseignants précités au Service de l'Enseignement Obligatoire (SEO) afin de pouvoir leur envoyer mes questionnaires. Ces derniers sont expédiés durant le mois de novembre.

J'espère obtenir une vingtaine de questionnaires en retour afin d'avoir la possibilité de traiter une masse de données assez importante, me permettant de donner du sens à ma recherche.

#### 5.1.4 Autorité scolaire

La deuxième partie de ma méthodologie se base sur un entretien semi-directif avec l'inspectrice de l'enseignement spécialisé (OES) pour le canton de Neuchâtel. Cet entretien me permettrait de mettre en lumière les aides apportées aux enseignants qui se trouvent confrontés à des élèves singuliers, tels que les enfants à haut potentiel intellectuel. Cette forme de

méthodologie me paraît être la plus adaptée puisqu'elle permet de poser des questions ouvertes qui sont susceptibles de déboucher sur une discussion intéressante. Je souhaite interroger une seule et unique personne qui est à même, selon moi, de m'apporter un regard croisé sur l'entourage de l'enfant HPI.

Cet entretien est effectué en dernier lieu, après la récolte des données par questionnaires. Il me paraît intéressant de procéder ainsi car l'analyse de ces derniers aura été effectuée et aura très certainement soulevé des questions auxquelles je n'aurais pas pensé auparavant qui pourraient être reprises lors de cette interview.

# 5.2 La réalisation des questionnaires

#### 5.2.1 Enfants

Pour construire le questionnaire dédié aux enfants, je me suis d'abord interrogée sur le type de questions que je pourrais poser. Après réflexion, j'ai décidé d'effectuer un document contenant des questions fermées auxquelles il est possible de répondre par oui ou par non afin de donner une sorte de vue d'ensemble des différents enfants. Les questions fermées n'étant pas suffisantes, à mon avis, pour construire mon analyse, j'ai choisi d'insérer des questions ouvertes au travers de commentaires auxquels les enfants sont libres de donner ou non des précisions.

Le but est de comprendre comment l'élève HPI perçoit, d'un point de vue intellectuel, sa scolarité. Les thèmes retenus sont les suivants :

- L'âge auquel les enfants ont été diagnostiqués (ou l'année scolaire)
- La signification du terme à haut potentiel intellectuel
- Perception différente de soi depuis l'établissement du diagnostic
- Changement ou non de comportement du maître une fois le diagnostic établi
- Motivation et intérêt pour les apprentissages
- Différenciation spécifique de l'enseignant
- Difficultés rencontrées

#### 5.2.2 Parents

J'ai constitué les items de mon questionnaire en me basant sur les hypothèses préalables que j'ai construites. A mon avis, les réponses allaient dépendre du sexe du parent qui prenait part au questionnaire et du degré de scolarisation de l'enfant. Une mère et un père peuvent avoir

des réactions divergentes sur la situation de leur enfant, c'est peut-être une question de sensibilité. Quant au degré de scolarisation, je pense que plus l'enfant est âgé, plus les parents perçoivent une différence notable chez leur enfant, une fois le diagnostic établi.

Ce sont donc par ces deux hypothèses que j'ai débuté la rédaction de mon questionnaire. Afin d'être à même de répondre à ma question de recherche, j'ai pris le parti de m'inscrire dans plusieurs thèmes qui me paraissaient pouvoir mettre en lumière les attentes des parents. Les voici :

- Appréhension au vu de la singularité de son enfant
- Perception de l'enfant depuis le diagnostic
- Soutien venant de l'enseignant avant et après diagnostic
- Mesures prises et vision a posteriori de la solution mise en place
- Communication et collaboration avec l'enseignant
- Connaissances de l'enseignant sur la problématique des enfants HPI
- Manques dans l'enseignement aux enfants HPI
- Conseils des parents aux enseignants

Les questions posées peuvent être fermées permettant, lors de l'analyse des données, d'avoir une vue d'ensemble sur la situation vécue par les parents ou ouvertes, sous forme de commentaires qui permettent, si le parent le désire, de donner des précisions à ses réponses.

#### 5.2.3 Enseignants

Selon moi, plusieurs facteurs influencent les apprentissages scolaires en classe et doivent être pris en considération lorsqu'on accueille, dans sa classe, un élève HPI : la connaissance de cette singularité, la différenciation mise en place et le matériel à disposition de l'élève HPI.

Suite à cela, j'ai décidé de constituer des items qui me permettent de mettre en lumière les attentes des enseignants face à l'élève HPI. Pour cela, j'ai rédigé plusieurs questions sur la base des thèmes choisis ci-dessous :

- Informations sur l'enseignant (sexe, années d'enseignement, cycle d'enseignement)
- La découverte ou la redécouverte de la singularité
- La connaissance de la singularité

- Les difficultés rencontrées
- La différenciation menée en classe (tous les élèves / élève HPI)

A mon avis, il peut y avoir une différence au niveau de la perception de ces enfants en fonction du sexe de l'enseignant.

Pour moi, le nombre d'années d'enseignement pouvait avoir une influence sur la façon dont les élèves HPI sont pris en charge au sein de la classe. En effet, selon mon hypothèse, les enseignants ayant une longue carrière dans l'enseignement ne concentrent pas leur énergie dans la mise en place d'une différenciation spécifique à l'élève HPI, au contraire des jeunes enseignants. Ceux-ci, ayant reçu des informations relatives aux différentes singularités que l'on peut rencontrer dans une classe, seraient plus attentifs à la mise en place d'une différenciation spécifique pour le développement de l'enfant HPI. J'ai donc émis l'hypothèse que plus l'enseignant est jeune, plus il est sensible au développement harmonieux de l'enfant au travers de la différenciation spécifique qu'il met en place au sein de sa classe. De plus, la prise en compte de cet élève singulier diffère, à mon avis, selon le cycle dans lequel l'instituteur enseigne.

Selon moi, si un enseignant s'est renseigné sur ce qu'est un élève HPI, il lui est plus facile de comprendre le comportement singulier d'un enfant de ce type mais aussi d'y adapter son enseignement. Je pense qu'une prise d'informations concernant ces enfants est primordiale pour que la relation entre maître et élève HPI soit harmonieuse et permette à l'enfant de se développer intellectuellement. Selon mon hypothèse, une corrélation entre la connaissance de ce qu'est un enfant HPI, l'aménagement du programme scolaire et les difficultés rencontrées par celui-ci peut être mise en place. Celle-ci permettrait de voir si un parallèle peut être fait entre ces trois facteurs et ainsi permettre une meilleure compréhension des changements possibles à apporter dans le cadre des apprentissages cognitifs de l'élève HPI.

## 5.3 La récolte de données en pratique

#### 5.3.1 Enfants

Comme cela a été mentionné précédemment, je pensais pouvoir récolter des données venant d'enfants par l'intermédiaire des parents du collectif HP. Cela ne s'est absolument pas déroulé comme je l'avais imaginé. Je n'ai, en effet, reçu aucune réponse positive de la part d'un parent de l'association.

Partant de ce léger contretemps, j'ai contacté une de mes anciennes FEEs dont le fils aîné était probablement HPI. Cependant, je souhaitais que les enfants interrogés soient diagnostiqués afin que les données récoltées proviennent bel et bien d'enfants HPI. Son fils n'ayant été que détecté, son témoignage ne pouvait donc pas être pris en compte. Elle m'a donc dirigé vers la mère d'une élève HPI de la classe de son fils. C'est à partir de l'entretien avec cette maman que ma récolte de données s'est mise en route. Cette dernière m'a procuré l'adresse de deux autres enfants HPI que j'ai interrogés par la suite. De plus, une de mes collègues m'a transmis l'adresse d'une mère d'enfant HPI dans le bas du canton qui m'a permis de rencontrer son fils par la suite et qui m'a procuré le nom d'un cinquième enfant à interroger.

C'est donc le bouche-à-oreilles qui m'a permis de récolter des données. En effet, sans l'aide des différentes personnes citées précédemment, je n'aurais pas eu la possibilité de mener ma méthodologie à bien. Selon moi, une des raisons qui a fait que je ne trouve que peu de parents réceptifs à ma demande vient du fait que la problématique des enfants HPI est un sujet sensible qui n'est pas évident à aborder.

Les données ont été récoltées sous forme de transcription directe, sans l'utilisation d'un dictaphone. Ces entrevues ont duré en moyenne, une quinzaine de minutes. La vingtaine de minutes prévue initialement a été amplement suffisante au vu des réponses laconiques de enfants. Il y a eu condensation des données (Miles & Huberman, 2003) au moment de la prise de notes. Il faut dire que je m'attendais à des réponses courtes de la part des enfants. C'est pour cette raison que je n'ai pas trouvé indispensable de me munir d'un enregistreur au moment des entretiens.

#### 5.3.2 Parents

Comme je l'avais prévu, j'ai envoyé mon questionnaire à la directrice du collectif HP qui l'a transmis aux parents de l'association. Espérant une vingtaine de questionnaires en retour, j'en ai finalement obtenu trente-trois. Parmi ceux-ci, deux proviennent de mères d'enfants, interrogés dans le cadre du questionnaire concernant les enfants HPI.

Je ne m'attendais pas à ce qu'autant de parents prennent part à mon travail. Je pense que cet engouement est dû, encore une fois, au fait que la problématique des enfants HPI est sensible, interpellante et que les parents souhaitent partager leurs expériences dans le but de pouvoir aider d'autres familles vivant la même situation.

Les données récoltées au travers du questionnaire étaient tirées de propos écrits par les parents dans les cases « commentaire » à disposition. C'est donc une sorte de narration écrite par les parents sur la situation vécue avec leur enfant.

## 5.3.3 Enseignants

La méthodologie pensée au départ n'a pu être appliquée. Le SEO n'a pas donné suite à ma demande puisqu'elle impliquait que l'on brise la confidentialité des données relatives aux enfants diagnostiqués HPI. Ceci représente donc la première difficulté à laquelle je me suis heurtée. Il m'a fallu trouver une autre manière de récolter les données nécessaires à la rédaction de l'analyse de données.

Par la suite, j'ai voulu opter pour un envoi à tous les enseignants du primaire du canton de Neuchâtel par le biais du réseau pédagogique neuchâtelois (RPN) en écrivant un e-mail demandant spécifiquement aux enseignants accueillant ou ayant accueilli un élève HPI dans leur classe de bien vouloir prendre part à mon étude. Cependant, un problème s'est rapidement posé, ce type de contact étant impossible sans autorisation.

C'est pourquoi, j'ai finalement demandé l'aide au directeur-adjoint du cycle 2 du Valde-Ruz afin qu'il fasse parvenir mon questionnaire à tous les enseignants de son réseau. Ceci a très rapidement été effectué et j'ai rapidement obtenu les données nécessaires.

En parallèle, ne sachant pas exactement le nombre de questionnaires que je recevrais en retour, j'ai également contacté deux de mes anciennes FEEs dans le but qu'elles transmettent mon questionnaire à leurs collègues pour m'assurer d'une quantité suffisante de données.

# 5.4 Analyse des données récoltées

Pour cette partie de mon travail, j'ai décidé de me baser sur l'ouvrage de Miles & Huberman (2003) à propos du traitement des données qualitatives. Pour chaque acteur, le traitement des données suit un schéma similaire proposé par les deux chercheurs ci-dessus. En premier lieu, il s'agit de condenser les données, c'est-à-dire de les trier et les organiser sous forme de catégories et de les présenter de telle manière à ce qu'elles permettent la mise en place de conclusions, qui seront vérifiées par la suite.

#### 5.4.1 Les enfants HPI

Le nombre d'enfants ayant pris part à mon étude n'étant pas très important, leurs données ont pu être présentées sous forme de témoignages, rapportés ci-après. Ceux-ci sont un

condensé des données que j'ai pu recueillir sur le terrain au travers de l'analyse qualitative des questionnaires. De plus, elle a été étoffée grâce aux discussions qui ont suivi les entretiens avec les enfants et leurs mères, ce qui amène une phase interprétative de ma part. Voici leurs déclarations (prénoms d'emprunts).

Julie a 10 ans, elle est en 6ème année HarmoS. Julie est une très bonne élève. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle a passé des tests de QI à 8 ans chez une psychologue. Pour elle, être surdouée la qualifie en tant qu'enfant. Elle ne peut se définir sans parler du fait qu'elle est surdouée. Lorsqu'on lui demande ce que signifie pour elle le fait d'être une enfant à haut potentiel intellectuel, elle répond : « Je suis surdouée, ça veut dire que je suis plus intelligente que les autres. » Sa perception d'elle-même n'a pas réellement changé depuis que le diagnostic a été posé car elle a toujours eu l'impression d'être plus intelligente que ses camarades de classe. Elle a eu la chance d'avoir une enseignante qui tenait compte de sa singularité et lui proposait, une fois son travail terminé, quantité d'activités qui l'intéressaient. Julie étant passionnée par l'Egypte Ancienne, sa maîtresse lui a proposé d'effectuer un exposé sur Toutankhamon. Cette dernière lui a apporté des ouvrages traitant du thème et la laissait faire des recherches sur la toile. Il est vrai que, malgré des mesures de différenciation mises en place par son institutrice, Julie a tendance à s'ennuyer lorsque des sujets qu'elle connaît déjà sont abordés en classe. C'est le cas, notamment, pour la musique car elle pratique un instrument dans son temps libre. Ce qui l'intéresse, c'est d'acquérir de nouvelles connaissances, de découvrir des choses nouvelles. Cela se confirme lorsqu'elle parle de ses potentielles difficultés : « J'ai pas vraiment des difficultés mais je suis moins bonne en géographie. En fait, ça ne m'intéresse pas. J'ai moins d'intérêt. Moi, je préfère les maths. »

L'ennui est la principale insatisfaction des élèves à haut potentiel intellectuel. Les témoignages des enfants que j'ai interrogés, tels que celui de Julie, corroborent cette notion d'ennui omniprésent que j'ai également rencontré dans mes nombreuses lectures sur le sujet, notamment dans l'ouvrage de Siaud-Facchin (2012).

Hugo est âgé de 8 ans. Après d'énormes difficultés rencontrées dans ses premières années d'école, il passe les tests de QI à l'âge de 8 ans. Pour lui, être un enfant à haut potentiel signifie qu'il est différent des autres. Lorsqu'on lui demande ce que signifie pour lui le fait d'être un enfant à haut potentiel intellectuel, il répond : « j'ai une intelligence un peu plus développée si on peut dire ». Hugo a, pendant un certain temps, été en dépression à cause de sa singularité et du fait que l'on ne le comprenne pas. Cette différence a été pour lui source de bien des soucis sur un plan psychologique. Ses camarades de classe l'excluaient car selon eux, Hugo n'était pas normal. C'est par cette mise à l'écart qu'Hugo s'est senti différent. Sa relation avec son maître n'était pas évidente car ce dernier ne voulait pas investir du temps pour Hugo. Même lorsque le diagnostic fut posé, son maître n'a pas changé de comportement envers lui. C'est par la suite que le petit garçon a mieux vécu sa différence, une fois son année terminée et un nouvel instituteur arrivé.

La question de la relation entre l'élève et le maître est très importante. Comme cela a été explicité dans le cadre théorique, notamment par Siaud-Facchin (2012) le rapport affectif entre l'élève HPI et son enseignant est primordial. Si la relation n'est pas saine entre les deux protagonistes, cela peut causer de grands désagréments à l'enfant, et à l'extrême, l'amener à tomber dans la dépression comme cela a été le cas pour Hugo.

Simon est âgé de 14 ans. Aujourd'hui à l'école secondaire, il revient sur son parcours à l'école primaire, depuis son diagnostic, posé lorsqu'il était en 7ème année HarmoS. Ayant des problèmes personnels, il est allé chez un psychologue et c'est lors de cette rencontre que le spécialiste a fait passer les tests de QI à Simon. Cet enfant est HPI mais souffre de troubles associés, détectés eux aussi lors de l'entretien chez le psychologue : « je suis aussi hyperactif et j'ai un déficit d'attention [...] » Lorsqu'on lui pose la question de ce que veut dire être à haut potentiel intellectuel, Simon répond : « C'est une personne qui voit les choses autrement, qui réfléchit autrement, dans un problème de maths par exemple. » Dans son cas, le diagnostic a permis de comprendre son

comportement. En effet, Simon était très perturbateur et était souvent sanctionné. Dès lors que sa singularité a été mise en lumière, le regard de l'enseignante a changé vis-à-vis de Simon. Ce dernier s'est souvent ennuyé à l'école car comme il le dit lui-même : « c'était pas intéressant, ça me captivait pas. » Simon a éprouvé des difficultés, notamment en allemand car, étant dyslexique, l'apprentissage du vocabulaire n'était pas aisé. Pour ce qui est du français, Simon avoue qu'il fait souvent des fautes « bêtes ». Ces troubles, Simon les surmonte car comme il le dit lui-même : « je compense avec mon haut potentiel ».

Simon souffre de plusieurs troubles associés qui rendent ses apprentissages scolaires plus difficiles. Ce sujet a été brièvement abordé dans le cadre théorique mais n'a pas été développé. Cependant, grâce à ce témoignage, nous remarquons donc que ces obstacles supplémentaires sont bel et bien rencontrés par des élèves HPI et que cela amplifie davantage les difficultés liées à leur mode de pensée.

Parfois, comme on le voit ici, les problèmes de comportements peuvent tenir leur origine dans l'ennui. En effet, comme le dit Siaud-Facchin (2012), la motivation et l'intérêt pour une matière sont les moteurs de l'élève HPI. Si l'enfant ne comprend pas l'enjeu d'une tâche scolaire, il va déconnecter et sombrer dans l'ennui, ce qui va provoquer des attitudes inadéquates avec le milieu scolaire.

Ludovic a 14 ans. Il est, comme Simon, à l'école secondaire et revient sur ses années d'école primaire qu'il a vécues avec le camarade précité. Contrairement à Simon, Ludovic était un bon élève et a passé les tests de QI au vu de sa facilité lorsqu'il était en 5ème année HarmoS. Lorsqu'on lui demande d'exprimer ce que signifie pour lui être un enfant à haut potentiel intellectuel, il répond : « Je réfléchis plus vite que les autres peut-être. Enfin... différemment. » Ludovic revient sur une de ses enseignantes du primaire qui demandait aux élèves ayant terminé une tâche de croiser les bras. « [...] Comme j'avais souvent vite fini, j'attendais les bras croisés ». Si Ludovic rencontre des difficultés dans une matière, c'est en histoire : « les dates et moi... ça rentre pas... »

Il est intéressant de constater que les deux garçons, étant maintenant au cycle 3 et ayant effectué leurs années d'école primaire et secondaire ensemble, ne mentionnent pas les mêmes informations lorsque l'on parle des mesures de différenciation mises en place par leurs enseignants de l'époque. Il peut y avoir plusieurs explications possibles. Quant à moi, je postule que Simon porte un regard sur l'ensemble de son école primaire alors que Ludovic retient un enseignant en particulier qui l'a marqué. Il se peut donc que leur perception dépende du maître auquel ils se réfèrent pour répondre.

C'est avec des témoignages comme ceux-là que l'on peut se poser la question de savoir si nos méthodes, utilisées en classe, sont toujours judicieuses. Le fait de croiser les bras n'est pas une mauvaise chose en soi, mais on remarque que certains élèves passent plus de temps à attendre qu'à apprendre, ce qui est problématique.

Emmanuel a 11 ans. Il est aujourd'hui en 7ème année HarmoS. Il a passé les tests de QI deux ans auparavant. Pour lui, être un enfant à haut potentiel signifie que l'on réfléchit autrement. Si l'idée d'un test de QI est apparue c'est parce qu'Emmanuel, n'ayant pas les mêmes centres d'intérêt que ses camarades, était violenté par cinq d'entre eux. Les parents, voyant bien que leur enfant était différent des autres ont décidé de faire passer à Emmanuel des tests afin de voir s'il n'était pas à haut potentiel intellectuel. Pour lui, le plus dur à l'école, c'est le fait de s'ennuyer : « [...] Ce qu'on faisait, j'avais fini avant les autres et on faisait rien d'autre. » Malgré le fait qu'Emmanuel est plutôt bon élève, il éprouve certaines difficultés en français : « la conjugaison et les phrases. J'arrête pas de faire des fautes d'inattention. »

Dans le cas d'Emmanuel, ce sont des problèmes de relations sociales qui sont à l'origine des tests. L'exclusion pour Hugo ou la violence envers Emmanuel sont des problèmes récurrents chez les enfants à haut potentiel intellectuel. Ceci est relevé par plusieurs auteurs que j'ai lus, mais le plan social n'a pas été traité dans mon travail.

Sur l'ensemble de ces témoignages, on remarque que les deux élèves de 14 ans ont une perception plus fine de leur parcours scolaire. Surtout Simon qui donne passablement de détail sur sa situation. Il est possible que l'âge soit un facteur influent la perception de ce qu'est être

à haut potentiel. C'est-à-dire que plus l'élève est âgé, plus il est mature, plus la perception de sa singularité est pointue.

Les cinq élèves du panel éprouvent des difficultés dans certaines matières. Au vu de leurs réponses, je fais l'hypothèse qu'elles sont dues à un désintérêt de leur part pour la branche ou parce que ce sont des matières, pour lesquelles, le « par cœur » est indispensable. Comme cela a été relevé dans le cadre théorique, les enfants à haut potentiel intellectuel aiment mener des réflexions et non pas mémoriser des concepts, ce qui pourrait expliquer l'origine de certaines difficultés. Selon moi, les quatre élèves ne souffrant pas de troubles associés ne rencontrent pas de réels problèmes sur le plan cognitif. Néanmoins, comme je l'ai dit précédemment la motivation et l'intérêt porté à une branche amènent l'enfant à entrer dans les apprentissages scolaires.

En ce qui concerne la différenciation menée en classe, selon les données récoltées, seule une enseignante prend en compte la singularité de l'élève HPI et aménage le programme en fonction d'elle. Pour ce qui est des quatre autres, la différenciation est effectuée pour la classe. Des aménagements spécifiques ne sont donc pas prévus pour les enfants à haut potentiel intellectuel.

Lorsque l'on prend l'intégralité des données recueillies par les enfants que j'ai interrogés, nous pouvons constater que seul l'un d'entre eux a été diagnostiqué alors qu'il allait chez le psychologue pour un tout autre problème. Les quatre autres ont effectué les tests de QI car ils avaient de grandes facilités dans le milieu scolaire. Je fais l'hypothèse que si l'on faisait une étude sur le type d'enfants détectés qui passent les tests de QI, une majorité d'entre eux l'auraient fait car ils auraient une grande facilité pour apprendre et un rythme très soutenu pour ce qui est des apprentissages scolaires. Ceci n'est bien sûr qu'une supposition qui devrait être vérifiée afin de la valider.

En conclusion, les enfants à haut potentiel intellectuel attendent de l'école de pouvoir apprendre et de ne pas s'ennuyer. D'après les données recueillies, il me semble évident que ces enfants ont relevé le concept d'ennui comme étant réellement problématique. L'attente des élèves à haut potentiel intellectuel serait donc la suivante : avoir assez de matière pour pouvoir être occupé et avoir la possibilité de continuer à apprendre.

#### 5.4.2 Les parents

Pour analyser les données venant de ces acteurs, j'ai décidé de catégoriser les réponses. Pour ce faire, ayant une quantité importante de données, j'ai commencé par trouver les catégories soulevées par le premier parent de la liste et de continuer de manière linéaire jusqu'au dernier de la liste. A titre d'information puisque cela a aucun impact sur ma recherche, les parents ayant participé à mon étude viennent des cantons de Neuchâtel, Jura, Berne, Vaud, Valais, Genève et de France voisine.

Dans cette partie du travail, j'effectue des analyses de type qualitatif en utilisant les réponses tirées des rubriques « commentaire » et y insère un petit traitement statistique illustrant la vision des parents quant aux connaissances des enseignants sur la problématique des élèves HPI. Les témoignages qui sont rapportés ci-après sont un condensé des données que j'ai pu recueillir sur le terrain au travers de l'analyse qualitative des questionnaires, rapportés sous forme de texte narratif. Ceux-ci ont été effectués grâce aux commentaires écrits des parents, faisant partie du questionnaire.

Plusieurs parents ont soulevé la problématique de l'ouverture d'esprit des enseignants. En effet, pour beaucoup d'entre eux, les enseignants ayant accompagné leurs enfants n'ont pas tenté de comprendre leurs comportements singuliers. Toujours d'après le panel, l'enseignant, en général, ne saurait pas prendre assez de distance et, de ce fait, aurait tendance à, dès qu'un comportement exaspérant se répète, stigmatiser l'enfant comme étant perturbateur ou en trop grande difficulté pour être un enfant à haut potentiel intellectuel. Ceci l'empêcherait de chercher à comprendre d'où vient cette attitude spécifique. Sa capacité à se remettre en question ne serait donc pas optimum et amènerait, dans certains cas, à incriminer l'élève HPI qu'il a dans sa classe. Ce manque d'ouverture d'esprit est, à mon avis, la cause de la méconnaissance de cette spécificité qu'est le haut potentiel intellectuel. Pour illustrer cela, voici le propos d'un parent du panel :

« [...] Je ne dis pas que les gens doivent être des spécialistes, mais ouverts et ayant un minimum de connaissances. » (Parent n°3)

Selon ce parent, les enseignants se doivent de connaître la problématique des enfants HPI, tout comme il leur est demandé de connaître d'autres troubles spécifiques tels que les dys-, l'autisme, le déficit d'attention ou encore l'hyperactivité. Cependant, il n'est pas attendu de leur part qu'ils soient capables d'amener toutes les solutions permettant à l'enfant de se

développer. Ce que montre cette citation, c'est que les parents perçoivent un manque de connaissance du haut potentiel et que cela entraîne des désagréments pour les enfants et leur famille.

« Le choix des professeurs se fait souvent en fonction de la personnalité plaisante et conformiste de l'élève, de sa forte motivation scolaire, ou de l'évidence d'un talent dans un domaine particulier. » Cette citation, tirée de Terrassier (2011) dans les écrits de Pegnato et Birch (1959) présente dans le cadre théorique, est illustrée par les propos de ces parents tirés du questionnaire qui leur est dédié.

```
« [...] Pour l'enseignante, l'enfant HPI est un enfant excellent! » (Parent n°7)
```

« Pas mal d'enseignants et beaucoup de personnes pensent qu'un enfant HP est un enfant qui s'en sortira, qui est supérieur scolairement parlant [...] » (Parent n°2)

Ces citations sont intéressantes car elles peuvent être mises en lien avec la vision du maître qui veut qu'un enfant à haut potentiel soit forcément un élève qui ne rencontre pas de difficulté et qui a d'excellents résultats scolaires. Or, comme nous l'avons vu dans la partie du cadre théorique, l'élève surdoué peut rencontrer des difficultés au niveau scolaire car il a une réflexion différente de celle d'un autre enfant de son âge.

Toujours selon plusieurs parents, cette vision erronée de l'enfant HPI prouve à quel point cette spécificité est inconnue dans le corps enseignant. Selon eux, il est indispensable d'avoir des connaissances sur ce type d'enfant pour pouvoir le comprendre.

Pour pallier à ce manque, les parents ont suggéré plusieurs fois de proposer aux étudiants de la HEP, ou même en formation continue, des modules permettant d'aborder la problématique des enfants HPI en classe. Toujours selon ces parents, le fait d'avoir une base théorique permettrait à l'enseignant d'avoir la possibilité d'améliorer le quotidien scolaire de ces élèves singuliers. La question de la formation des enseignants est visible dans le propos qui suit. Selon un des parents du panel, la formation serait :

« [...] indispensable pour une mise en place d'adaptation du programme, non seulement aux capacités des enfants HPI, mais aussi aux différents profils de celui-ci. » (Parent n°25)

Au travers de ces dires, nous pouvons en conclure que le manque principal relevé par les parents est le non-aménagement du programme scolaire. Un des parents relate ce fait :

« Il est clair qu'un enseignant ne peut guère modifier son enseignement sous prétexte qu'il a un enfant HP dans sa classe mais aménager comme il le ferait pour d'autres élèves comportant d'autres spécificités, rencontrer les parents, en parler en pointant les forces et les difficultés de sorte que famille et école tirent à la même corde. » (Parent n°2)

Il y a, selon moi, plusieurs choses à relever dans ce propos. Premièrement, cette notion d'aménagement scolaire. Comme nous l'avons vu précédemment, les élèves HPI ne sont pas obligatoirement des enfants avec des résultats scolaires excellents. Ils peuvent rencontrer des difficultés. Celles-ci peuvent notamment être dues à la motivation que l'élève a pour la tâche demandée. Si l'intérêt de l'élève HPI est suscité, celui-ci va fournir un effort intellectuel qui lui permettra d'acquérir de nouvelles connaissances. C'est ce qu'illustre la citation qui suit :

« Un enfant HPI a besoin de défis et de motivation, il n'est pas nécessaire ni souhaitable de lui faire un programme à part, mais on peut facilement lui proposer des activités complémentaires sur le sujet en cours et/ou de lui demander de préparer le sujet à l'avance pour l'expliquer aux autres (selon la sensibilité de l'enfant). » (Parent n°20)

Deuxièmement, dans le propos du parent n°2, il y a une autre notion qui me paraît tout aussi importante et intéressante : la collaboration de l'enseignant avec la famille. Si celle-ci ne se met pas en place ou ne convainc pas les parents, certains se voient dans l'obligation d'appliquer d'autres mesures, plus extrêmes, dont il est question plus loin.

Lors de l'analyse de données, je me suis trouvée confrontée à une catégorie à laquelle je n'avais, a priori, pas pensé. En effet, plusieurs parents ont relevé le fait qu'ils avaient sorti leur enfant de l'école publique pour les inscrire dans des écoles privées notamment. C'est ce qu'illustrent ces dires :

« Nous avons fait le choix, finalement, de placer notre fils dans une école privée où il a été reconnu avec son caractère HP. » (Parent n°2)

Dans cette remarque d'une mère, il y a deux degrés d'analyse possible. Ce qui est relevé ici pose la problématique de la non-prise en compte d'une singularité telle que la surdouance dans l'école publique. Cette non-considération du haut potentiel intellectuel est-elle spécifique à l'école publique ou est-ce propre à l'école dans laquelle son enfant a suivi sa scolarité ? A mon avis, la deuxième interprétation est plus juste car certains enseignants connaissent la problématique, ce qui est corroboré par plusieurs parents du panel, et prennent le parti de mettre en pratique des solutions pour que l'élève HPI puisse apprendre davantage.

D'autres parents vont encore plus loin. Dans le texte narratif qui suit, un parent a, lui, décidé de retirer son fils de l'école publique sans aide aucune du corps enseignant.

« Nous avons sorti notre fils de l'enseignement public pour une durée de six mois et n'avons pas fait les démarches par le biais de l'école. Nous n'y avons pas cherché de soutien et avons décidé de mettre nous-mêmes un soutien extra-scolaire. » (Parent n°21)

C'est dans des dires tels que ceux-ci que nous prenons conscience de l'importance de la collaboration et de la coopération entre le maître et les parents dans les apprentissages scolaires des enfants HPI. Comme le dit très justement un parent d'élève, il est important de rester en collaboration étroite avec les parents (Parent n°9). C'est cette relation qui doit être privilégiée afin que famille et école soient sur la même longueur d'onde et aient la possibilité d'apporter l'aide nécessaire à l'enfant HPI.

Après avoir étudié de près les dires des parents, je postule que les parents attendent de l'enseignant qu'il soit à l'écoute, qu'il fasse preuve de compréhension et surtout qu'il permette à l'enfant de progresser et de dépasser ses difficultés. Selon cette hypothèse, les souffrances des enfants, rapportées par les parents, pourraient être amoindries, voire disparaître si l'enfant HPI est reconnu en tant que tel et amené à s'améliorer sur le plan des apprentissages au travers de l'aménagement de ceux-ci.

### **5.4.3** Les enseignants

Lorsque j'ai constitué mon questionnaire, j'ai tenu à différencier les enseignants du cycle 1 et ceux du cycle 2. Finalement, lors de l'analyse des données, je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas de différence significative entre les deux. C'est pourquoi, dans mon traitement de données, les enseignants des deux cycles sont traités comme une seule entité, c'est-à-dire qu'aucune différenciation n'est effectuée entre les deux cycles.

Pour la plupart des enseignants du panel (12 sur 19), accueillir un enfant HPI dans leur classe n'était pas une nouveauté. De ce fait, ces instituteurs n'éprouvaient pas de réelles appréhensions quant au fait d'avoir en classe un enfant de ce type.

Pour ce qui est de la prise d'informations concernant la singularité de la surdouance, nous pouvons observer que sur les dix-neuf enseignants ayant pris part à mon projet, onze d'entre eux se sont renseignés sur la surdouance afin d'être à même d'accueillir un élève HPI dans leur classe.

« Je ne me suis pas renseignée sur les élèves HPI de manière générale, mais je me suis renseignée sur mon élève (son parcours, s'il avait des difficultés, etc.). » (Enseignant n° 3)

Plusieurs instituteurs ont répondu de manière similaire. Ils sont donc quelques-uns, sur l'ensemble du panel, à s'être renseignés sur le parcours scolaire de l'élève en question, sans chercher d'informations complémentaires sur ce type d'enfants. Selon moi, il est important d'avoir une base théorique sur n'importe quel enfant singulier que l'on accueille en classe de manière à mieux le comprendre et d'être à même de l'accompagner dans ses apprentissages. Cependant, il est bien entendu nécessaire et essentiel de se renseigner sur la scolarité d'un tel enfant afin d'avoir une vue d'ensemble sur celui-ci au sein d'une classe. A mon avis les deux aspects sont indispensables à une bonne prise en charge scolaire.

Pour ceux qui ont accueilli un enfant HPI pour la première fois comme les enseignants n°2 et 8, la détection a été faite en cours d'année scolaire. Ils n'avaient donc aucune connaissance de la singularité de l'élève HPI. Contrairement à eux, d'autres enseignants ont souhaité prendre des informations sur ces élèves au travers de conférences ou de formations continues que ce soit ou non la première fois qu'ils aient un élève HPI dans leur effectif. C'est notamment le cas pour les enseignants n°12, 14 et 15.

Plusieurs enseignants connaissaient déjà la problématique de par leur vécu en classe, par exemple, l'enseignante n°17 avait déjà eu un élève HPI dans sa classe auparavant. Deux institutrices, les n°5 et 6, ont spécifié qu'elles avaient une bonne connaissance de ce qu'est un enfant HPI puisqu'elles étaient mères d'enfants de ce type. La connaissance de cette singularité vient donc, pour ces deux femmes, de leur vécu de mère de famille.

Une enseignante, la n°4, s'est sommairement renseignée sans suivre de formation particulière. L'enseignante n°1 a choisi de se renseigner avant d'accueillir un enfant HPI afin

d'être à même de pouvoir détecter des enfants de ce type à l'avenir. Selon moi, le simple fait de chercher des informations sur une singularité montre que l'on est prêt à entrer en communication avec la différence et ainsi à faire son possible pour comprendre l'élève en question.

Les difficultés rencontrées peuvent venir de plusieurs axes, comme cela a été démontré dans le cadre théorique. La citation ci-dessous résume bien, pour ma part, la problématique illustrée ci-dessus.

« Selon les années et le sexe des enfants rencontrés, les problématiques changeaient. Je dirais que dans un premier temps, la plupart des enfants HPI rencontrés sont passés par des phases de difficultés qui oscillaient entre le plan social et le plan cognitif. Je dirais également qu'une fois le diagnostic posé et expliqué à tous les intervenants, une stratégie mise au point, « ça roule » plus ou moins selon l'investissement de chacun des intervenants et la place que laisse, offre l'école fréquentée. » (Enseignant n°4)

Dans ces propos, il est soulevé plusieurs problématiques. Ceux retenus dans cette citation sont corroborés par les différentes lectures que j'ai effectuées et qui postulent que l'élève HPI rencontre rarement des difficultés sur un seul plan, mais sur plusieurs qui sont d'ordre social, comportemental et cognitif.

Deuxièmement, cette enseignante soulève un autre problème qui a déjà été soulevé dans l'analyse des résultats des parents. Le mot « investissement » me paraît très bien choisi par cette femme puisque cela sous-entend que même dans le cas où une solution adéquate est mise en place, sa réussite dépend de la coopération entre les différents acteurs de la vie de l'enfant HPI. Cette idée de collaboration entre intervenants me semble essentielle au bien-être de l'élève HPI dans sa classe, tout comme je l'ai écrit précédemment dans ce travail. Chacun peut apporter une aide de manière individuelle, que ce soit les parents, les enseignants ou même l'autorité scolaire, mais c'est uniquement en les associant que l'on va arriver à un équilibre adéquat pour la prise en charge de l'enfant HPI sur un plan scolaire.

Dans un troisième temps, il est question de la prise en charge des enfants HPI dans les collèges qui semble diverger d'un à l'autre. Cette citation pose le problème suivant : tous les collèges ne sont pas habilités à apporter des mesures d'aides similaires. Cela signifie alors que

les enfants HPI ne sont pas sur un pied d'égalité et que leur suivi ne sera pas le même selon l'établissement qu'ils fréquentent. Je m'interroge sur cette problématique car j'ai l'intuition que cela se passe similairement pour des enfants handicapés mentaux ou moteurs. Je me demande donc si l'école publique, en formation régulière, est capable de venir en aide à ces enfants singuliers sans prétériter les enfants dit « normaux » dans une classe. A mon avis, les enseignants en classes régulières manquent de moyens pour que des enfants de ce type puissent se développer intellectuellement.

Lorsque j'ai analysé, de prime abord, les données venant des enseignants, j'ai rapidement noté qu'aucun enseignant ne mettait en place une différenciation spécifique en place. C'est en constatant les résultats à l'item « j'ai l'habitude de travailler avec un plan de travail » que j'en ai tiré mes conclusions. En effet, tous ont parlé de différenciation au niveau de la classe dans son ensemble. Cette constatation corrobore une hypothèse que j'ai faite précédemment dans le travail. Pour moi, l'aménagement du programme scolaire n'est pas adéquat puisqu'il ne prend pas en compte les singularités.

Cependant, lorsqu'on se penche plus précisément sur l'enfant HPI dans l'item « lequel de ces matériels proposeriez-vous à l'élève HPI de votre classe ? », on remarque que les enseignants proposent des mesures de différenciation propres à l'élève HPI. La majorité des enseignants du panel permettent à l'élève de travailler dans des sujets qui l'intéressent une fois son travail terminé. De plus, certains précisent qu'ils utilisent un matériel didactique qui permet d'aborder les notions vues en classe sous un angle différent en le variant. Si les fiches supplémentaires ont été évoquées par certains instituteurs du panel, elles ne semblent pas être le meilleur moyen de différenciation à mettre en place car l'élève HPI a tendance à s'ennuyer du fait qu'il n'aime pas ce genre de travail. Beaucoup de ces maîtres exposent des mesures de différenciation pour de bons élèves étant HPI. Cependant, nous avons vu que tous les élèves de ce type ne sont pas forcément de bons élèves, mais rencontrent de grandes difficultés scolaires. Tout comme le montrent deux enseignantes dans leurs réponses :

« [...] de manière générale, il n'a jamais fini le travail que je demande, il est très lent, et... il n'aime pas faire ces fiches! » (Enseignante n°3)

« Il a généralement beaucoup de retard dans son travail, car il a de grosses difficultés et est facilement distrait. » (Enseignante n°7) Pour comprendre l'origine des difficultés de ces élèves, il faudrait mener une étude approfondie sur celles-ci, dans le but de mieux les comprendre. L'analyse que j'ai effectuée ne va pas si loin, car je ne cherche pas à lister les difficultés de ces enfants HPI et la manière de les amenuiser.

Ce qui ressort de cette analyse, c'est que les enseignants interrogés ont une attente qui se situe au niveau de l'élève lui-même. Ils souhaitent que l'élève HPI s'intègre dans la classe et qu'il ne la dérange pas. Comme l'a signifié une enseignante (n° 8), la relation de confiance était difficile à établir mais c'est bien là que se situe l'enjeu selon moi, tout comme cela a été soulevé dans le cadre théorique.

# 5.5 Synthèse des résultats

Un problème d'aménagement du programme scolaire est ressorti de l'analyse des questionnaires aux parents. A priori, peu de mesures sont mises en place pour permettre à l'enfant de se développer sur le plan cognitif au sein d'une classe régulière. En associant ces résultats avec le traitement des données des enseignants, dans le contexte bien précis de mon travail, il s'avère qu'une majorité d'enseignants adaptent les contenus de leurs cours en fonction de l'élève HPI.

Seulement, comme cela est ressorti dans les analyses, la problématique des élèves HPI n'est pas perçue de la même manière en fonction des collèges. C'est peut-être cette divergence qui explique que tant de parents se sentent démunis face à la prise en charge scolaire de leur enfant. Le problème principal se trouverait donc dans cette différence de traitement des élèves HPI selon les établissements dans lesquels ils sont inscrits.

Si l'on en croit les attentes des enfants HPI, telles qu'elles ont été analysées dans le cadre spécifique de ce mémoire, elles portent sur les contenus d'enseignement qu'ils souhaitent le plus intéressant possible afin de ne pas s'ennuyer sur les bancs d'école. L'ennui est leur souci principal.

On peut donc voir que les attentes des enfants et des parents convergent en ce qui concerne l'aménagement des contenus d'apprentissage alors que, au vu des résultats obtenus, les attentes des enseignants ne sont pas du même ordre. Mon questionnaire aurait peut-être dû traiter spécifiquement de la relation entre parents et enseignants pour que mes conclusions soient mieux fondées. Les items des questionnaires des enfants et des parents convergent, alors que ceux des enseignants traitent plus de la différenciation, de l'aménagement du programme,

ce qui converge avec une partie des deux autres questionnaires mais pas en totalité. Ceci serait donc considéré comme la première limite de mon travail.

Les attentes ne divergeraient donc pas totalement, contrairement à mon hypothèse principale. Selon mes analyses, le problème viendrait d'une mauvaise communication et collaboration entre les parents et les enseignants. En effet, bien des parents ont avoué avoir eu des soucis lorsqu'il s'agissait d'avouer la spécificité de leur enfant aux enseignants. Selon mes conclusions, la communication n'est pas bonne entre les différents acteurs et, de ce fait, la collaboration est souvent inadéquate.

Si l'on met en parallèle les résultats obtenus dans ce mémoire avec les propos contenus dans l'article *Tout n'est pas rose pour les surdoués*<sup>3</sup>, nous pouvons observer ceci : tous les enseignants ont la possibilité de s'informer sur les enfants HPI, notamment par le biais d'une brochure *Les enfants à haut potentiel intellectuel* ainsi qu'en participant à des conférences organisées dans le canton de Neuchâtel. Ceci est corroboré par Monsieur Marguet, dans cet article. Malgré cela, selon Madame Robert, directrice du collectif HP, les maîtres ne possèderaient pas les outils suffisants pour la prise en charge de ces élèves différents. Il y aurait donc ici un problème de formation des enseignants pour l'aménagement du programme de manière individualisée. Les propos tenus par le SEO ne seraient donc pas en accord avec ce qui se passe réellement sur le terrain, au sein des classes.

Cet article montre bien que des efforts sont entrepris pour que les enfants HPI soient traités selon leurs spécificités, mais que ceux-ci ne sont pas encore suffisants. Dans l'idéal, les enseignants devraient avoir la possibilité de suivre une formation continue qui porterait sur les outils que l'on peut s'approprier pour adapter son enseignement, de manière individualisée, à l'élève HPI de sa classe.

Si je devais citer les limites de mon travail, je dirais que la première est celle du nombre de questionnaires analysés qui est trop faible pour être statistiquement représentatif. Je pense que la problématique de mon mémoire n'est pas évidente, dans le sens où elle touche au domaine affectif, à l'émotivité des personnes qui s'y impliquent. Certaines personnes ont sûrement été réticentes à témoigner pour cette raison.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le courrier neuchâtelois (23 janvier 2013), *Tout n'est pas rose pour les surdoués*, rubrique canton.

J'ai remarqué, au cours de mes différentes rencontres, que ces enfants HPI ont souvent été déçus dans leur scolarité, ce qui fait de l'école un sujet non seulement difficile mais aussi délicat à aborder. Il est donc fort probable que certains enseignants, dont le rôle est au centre de mon travail, ou parents n'aient pas voulu s'exprimer sur le sujet, par peur, peut-être, de raviver de douloureux souvenirs.

Les résultats de cette étude ne sont pas exhaustifs mais donnent néanmoins un léger aperçu de la situation. Ils ne peuvent être généralisés, puisque l'échantillonnage n'est pas assez important. Il faut être conscient que les données récoltées ne peuvent pas être sorties du contexte bien précis de ce travail.

La seconde limite de ma méthodologie vient de la condensation des données que j'ai effectuées durant l'analyse de mes résultats. Je n'ai pas pu, au vu du temps imparti, aborder toutes les catégories qu'il est possible de trouver. En effet, je n'ai retenu que celles qui me paraissaient les plus pertinentes pour tenter de répondre à ma problématique.

# 6 Conclusion du travail

Le traitement des données d'un questionnaire est un travail de longue haleine. Je n'ai, bien entendu, pas eu la possibilité de traiter l'intégralité des résultats obtenus. Selon moi, il serait intéressant de se pencher plus précisément sur la perception des parents quant à leur enfant. Si je pouvais poursuivre ce travail, je choisirais parmi les deux pistes citées plus loin qui pourraient être explorées dans le but d'approfondir l'étude de ma problématique.

Selon une de mes hypothèses, la perception de la différence entre avant et après le diagnostic est plus perceptible par les parents quand l'enfant est plus âgé. Autrement dit, plus le diagnostic est effectué tard, plus les parents voient les changements sur leur enfant. Ma deuxième hypothèse serait la suivante : Plus le temps passe depuis le diagnostic, plus les parents perçoivent différemment leurs enfants.

En conclusion, du point de vue de l'enseignement, ce travail m'a permis de me rendre compte que la problématique des enfants HPI reste un sujet difficile à aborder car sensible, surtout pour les parents qui se sentent parfois esseulés en ce qui concerne la scolarité de leur enfant. Il y a donc des efforts à fournir pour que ces élèves singuliers puissent se développer correctement sur le plan cognitif. Je me sens dorénavant prête à accueillir un élève HPI dans ma classe.

Finalement, qu'ils aient été nommés précoces, surdoués ou HPI, tout au long de l'histoire, ces enfants nous intéressent encore aujourd'hui. Cette problématique est donc encore d'actualité et suscite bien des réflexions dans notre société.

# 7 Bibliographie

Adda, A. (2008). Le livre de l'enfant surdoué : le découvrir, le comprendre, l'accompagner sur la voie du plein épanouissement. Paris : Solar.

Asper-Brack, M. (2005). Des yeux qui pétillent ... : l'identification et les difficultés scolaires des jeunes à haut potentiel. Lucerne : SZH/CSPS Editions.

Gosselin, B & M (1999). Surdoué et échec scolaire. Paris : Le Sémaphore.

Cellier, H. (2007). Précocité à l'école : le défi de la singularité. Paris : L'Harmattan.

Heller, K.A. (2005). Conception of guiftedness. New-York: press university of Cambridge.

Miles, M.B. & Huberman, M.B. (2003). Analyse des données qualitatives. Bruxelle : de boeck.

Siaud-Facchin, J. (2002). L'enfant surdoué: l'aider à grandir, l'aider à réussir. Paris: O.Jacob.

Tamisier, K. (2007). Les enfants surdoués sont-ils condamnés à réussir?. Grolley: éd. de l'Hèbe.

Terrassier, J.C. (2011). Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante. Issy-les-Moulineaux : ESF.

Wahl, G. & Madelin-Mitjavile, C. (2007). *Comprendre et prévenir les échecs scolaires*. Paris : O. Jacob.

### 7.1.1 Articles de journaux et brochure

L'Express – L'impartial (12 mai 2012). Les enfants à haut potentiel souffrent en silence : Etre « trop intelligent » un fardeau ? Rubrique gros plan.

Le courrier neuchâtelois (23 janvier 2013). *Tout n'est pas rose pour les surdoués*. Rubrique canton.

SEO (2009), Les enfants à haut potentiel intellectuel. Ed : mythes et réalité.

# 7.2 Suppléments bibliographiques

### 7.2.1 Ouvrages

Baudelaire, C. (1993). Les fleurs du mal. Paris : Puf.

Côte, S. (2002). Doué, surdoué, précoce, l'enfant prometteur et l'école. Paris : Albin Michel.

Revol, O. (2006). Même pas grave : l'échec scolaire ça se soigne. Paris : J'ai lu.

# 7.2.2 Articles de journaux

Femina (2008). Les surdoués sont parmi nous. Rubrique psychologie.

L'Express-L'impartial (2008). Les gosses à haut potentiel doivent aussi apprendre à étudier pour réussir. Rubrique éducation.

Migros magazine (2008). La complice des surdoués. Rubrique récit.

Hoefflin, G. (juin 2011). *Qui sont les enfants à besoins éducatifs particuliers ?* Bulletin CIIP n°25.

# 8 Webographie

Bulletin de psychologie (2006). [Consulté le 08.01.2009]. Web Site : <a href="http://ia73.acgrenoble.fr/IMG/Bulletin\_de\_psychologie.pdf">http://ia73.acgrenoble.fr/IMG/Bulletin\_de\_psychologie.pdf</a>

Différenciation pédagogique (2007). [Consulté le 10.07.2012]. Web Site : <a href="http://differenciationpedagogique.com/questceque/questceque">http://differenciationpedagogique.com/questceque/questceque</a>

Douance.be (2003). [Consulté le 08.01.2009]. Web Site : <a href="http://www.douance.be/douance-hp-historique.htm">http://www.douance.be/douance-hp-historique.htm</a>

Enfants à haut potentiel (2007). [Consulté le 10.07.2012]. Web Site : <a href="http://www.enfants-haut-potentiel.com/spip.php?article35">http://www.enfants-haut-potentiel.com/spip.php?article35</a>

Larousse.fr (2012). [Consulté le 10.07.2012]. Web Site : <a href="http://www.larousse.fr/encyclopedie/">http://www.larousse.fr/encyclopedie/</a> medical/surdou% C3% A9/16344

Larousse.fr (2012). [Consulté le 10.07.2012]. Web Site : <a href="http://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/quotient\_intellectuel/15708">http://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/quotient\_intellectuel/15708</a>

Le trésor de la langue française informatisé (2012). [Consulté le 21.06.2012]. Web Site : <a href="http://atilf.atilf.fr">http://atilf.atilf.fr</a>

Association Suisse pour les Enfants Précoces (2012). [Consulté le 20.08.2012]. Web site : <a href="http://www.asep-suisse.org/joomla/">http://www.asep-suisse.org/joomla/</a>

Dr. Gauvrit A. (2001), *Le complexe de l'Albatros*. [Consulté le 10.07.2012]. Web Site : <a href="http://pedagogie.ac-toulouse.fr/garsep/gauvrit.htm">http://pedagogie.ac-toulouse.fr/garsep/gauvrit.htm</a>

Ne.ch (1998), arrêté concernant l'application des mesures d'assouplissement lors de l'admission ou durant la progression des élèves en scolarité obligatoire [consulté le O2.02.2013].

Web site : <a href="http://www.ne.ch/neat/documents/legislation/legislation\_3767/">http://www.ne.ch/neat/documents/legislation\_3767/</a>

regle\_1815/PubArrFO\_ARCHIVES\_6235/02\_ArrReg\_files/Assouplissement.pdf

# 9 Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur de mémoire, Monsieur Schertenleib, pour son aide précieuse et ses commentaires formateurs.

J'adresse également un tout grand merci à trois de mes anciennes FEEs pour leur collaboration dans la recherche de personnes répondant à mes questionnaires et à tous les parents, enseignants et enfants qui y ont répondu car, sans eux, mon analyse aurait été impossible.

Mes remerciements vont aussi à la directrice adjointe au cycle 1 et au directeur adjoint au cycle 2 du Centre scolaire du Val-de-Ruz (CSVR), ainsi qu'à l'inspectrice de l'enseignement spécialisé pour leur aide.

Finalement, merci à ma famille pour les nombreuses relectures et leur patience.

# 10 Annexes

10.1 Annexe 1 Arrêté concernant l'application des mesures d'assouplissement lors de l'admission ou durant la progression des élèves en scolarité obligatoire.

### 10.2 Annexe 2 Les associations

# 10.3 Annexe 3 Récolte de données

- [1] Grille de récolte de données Enfants
- [2] Grille de récolte de données Parents
- [3] Grille de récolte de données Enseignants

Arrêté concernant l'application des mesures d'assouplissement lors de l'admission ou durant la progression des élèves en scolarité obligatoire

#### Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel,

vu la loi concernant les autorités scolaires, du 18 octobre 1983;

vu la loi sur l'organisation scolaire, du 28 mars 1984;

vu la loi sur l'école enfantine, du 17 octobre 1983;

sur proposition du conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles,

arrête:

#### I. Principes liminaires

**Article premier** <sup>1</sup>Des mesures destinées à assouplir les principes régissant l'âge d'entrée ou la progression en scolarité obligatoire sont possibles en tenant compte de la santé, du développement et des acquis d'un enfant.

<sup>2</sup>Tout en restant exceptionnelles, elles visent à permettre:

- une anticipation de la scolarisation;
- un report de la scolarisation;
- un avancement en cours de scolarité.

#### Art. 2 Ces mesures s'appliquent à un enfant:

- atteignant l'âge de six ans entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 août de l'année suivante en cas d'anticipation de la scolarisation;
- de six ans révolus au 31 août en cas de report de la scolarisation;
- en âge de scolarité obligatoire, à l'exception des élèves se trouvant en année d'orientation ou en neuvième année, en cas d'avancement en cours de scolarité.
- **Art. 3** Les dispositions relatives à ces mesures s'appliquent à tout enfant se destinant à suivre ou suivant l'enseignement dans un établissement public ou privé ayant son siège dans le canton de Neuchâtel.

### II. Procédure générale

**Art. 4** <sup>1</sup>Un assouplissement fait l'objet d'une demande écrite et motivée des représentants légaux de l'enfant, adressée à la commission scolaire ou à la direction d'école compétente.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Concernant les anticipations ou reports de scolarité, la demande est adressée jusqu'au 30 avril pour l'année scolaire à venir.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Concernant les avancements en cours de scolarité, la demande est adressée jusqu'au 30 avril pour l'année scolaire en cours.

#### III. Procédure en cas d'anticipation de la scolarisation

- **Art. 5** La demande est accompagnée d'un certificat médical attestant de la bonne santé de l'enfant et mentionnant qu'un tel assouplissement ne risque pas de la compromettre.
- **Art. 6** La commission scolaire ayant sollicité l'avis de l'inspection de l'école enfantine, ou la direction d'école compétente, transmet la demande, le certificat médical et ses observations éventuelles à l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP).
- **Art. 7** L'OCOSP prend sa décision en tenant compte des pièces du dossier et au besoin des résultats d'un examen conduit par un psychologue scolaire désigné par cet office.

#### IV. Procédure en cas de report de la scolarisation

**Art. 8** <sup>1</sup>La commission scolaire ayant sollicité l'avis de l'inspection de l'école enfantine, ou la direction d'école compétente, prend elle-même la décision.

<sup>2</sup>L'avis d'un psychologue d'un Office régional d'orientation scolaire et professionnelle (OROSP) peut être demandé.

**Art. 9** <sup>1</sup>Si l'intérêt de l'enfant l'exige et en l'absence d'une demande des représentants légaux de l'enfant, l'article 8 est applicable.

<sup>2</sup>L'accord des représentants légaux de l'enfant est requis.

<sup>3</sup>L'avis d'un psychologue d'un OROSP peut être demandé.

**Art. 10** <sup>1</sup>Si l'intérêt de l'enfant l'exige, un report de scolarisation peut être décidé par la commission scolaire ayant sollicité l'avis de l'inspection des écoles, ou par la direction d'école compétente, au cours des premiers mois de la 1<sup>e</sup> année scolaire.

<sup>2</sup>L'accord des représentants légaux de l'enfant est requis.

<sup>3</sup>L'avis d'un psychologue d'un OROSP peut être demandé.

#### V. Procédure en cas d'avancement en cours de scolarité

- **Art. 11** La demande est accompagnée d'un certificat médical attestant de la bonne santé de l'enfant et mentionnant qu'un tel avancement ne risque pas de la compromettre.
- **Art. 12** La commission scolaire ayant sollicité l'avis de l'inspection des écoles, ou la direction d'école compétente, transmet la demande, le certificat médical et ses observations éventuelles à l'OCOSP.
- **Art. 13** L'OCOSP prend sa décision en tenant compte des pièces du dossier, des résultats d'un examen conduit par un psychologue scolaire désigné par cet office et d'un stage probatoire organisé et évalué par l'inspection des écoles ou par la direction d'école compétente.
- Art. 14 Un avancement en cours de scolarité peut s'effectuer à n'importe quel

moment de l'année scolaire, pour autant que la demande soit parvenue dans les délais fixés à l'art. 4.

#### VI. Principes finaux

- **Art. 15** Les décisions prises en application du présent arrêté peuvent faire l'objet d'un recours au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, puis au Tribunal administratif conformément à la loi sur la procédure et la juridiction administratives.
- **Art. 16** Le présent arrêté abroge l'arrêté du 26 mars 2001 concernant l'application des mesures d'assouplissement lors de l'admission ou durant la progression des élèves en scolarité obligatoire.
- **Art. 17** Le Département de l'instruction publique et des affaires culturelles est chargé de veiller à l'application du présent arrêté, qui entre immédiatement en vigueur.

<sup>2</sup>Il sera publié dans la Feuille officielle et inséré au Recueil de la législation neuchâteloise.

Neuchâtel, le 30 septembre 2002

Au nom du Conseil d'Etat:

Le président, Le chancelier, P. HIRSCHY J.-M. REBER

### L'ASEP

Il existe une association pour les enfants précoces en Suisse, l'ASEP (Association Suisse pour les Enfants Précoces). Cette association a été fondée en 1998 par des parents d'enfants à haut potentiel intellectuel. Les membres sont des enfants, des adolescents et des adultes diagnostiqués HPI, issus de toutes classes sociales. Le comité, quant à lui, est formé de parents bénévoles qui cherchent à ce que le haut potentiel intellectuel soit reconnu. L'objectif de l'association est de permettre aux personnes HPI de s'épanouir dans leur environnement.

Les enseignants peuvent contacter l'association pour les aider à détecter un enfant HPI, pour favoriser le dialogue entre la famille et l'école, etc. Elle offre également des soirées d'informations effectuées généralement par un(e) psychologue. Il s'agit de discuter du thème des enfants HPI et d'obtenir des conseils sur ceux-ci. Ces soirées sont ouvertes à tous ceux que la problématique des enfants HPI intéresse.

# Le collectif HP

Le collectif HP est une association neuchâteloise qui s'occupe des enfants HPI, dont le siège est aux Geneveys-sur-Coffrane. Le but de cette association est d'informer le public sur le phénomène des personnes HPI grâce à des conférences, des séminaires, des cours ou encore des cafés parents, lieux de discussions entre parents d'élèves HPI.

Au travers de participation à des groupes de travail institutionnels et privés, cette association vise à encourager la collaboration et la coordination entre les organisations, les institutions et les collectivités de droit public ayant des liens avec des personnes HPI, par l'intermédiaire de présentations, de campagnes d'informations, etc. De plus, le collectif crée du matériel didactique au sein de l'association, en collaboration avec les institutions, ou avec des associations travaillant autour des fonctionnements différents.